



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 031**

Le jeudi 26 mars 2026

---

Présidente : Karina Gould





## Comité permanent des finances

Le jeudi 26 mars 2026

• (0815)

[Traduction]

**La présidente (L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bienvenue à la 31<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

La séance d'aujourd'hui se déroule sous format hybride, conformément au Règlement. Par conséquent, certains députés sont présents dans la salle, alors que d'autres participent à la séance à l'aide de l'application Zoom.

Ce matin, conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 9 mars 2026, le Comité amorce son étude de la dette des ménages au Canada.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos hauts fonctionnaires.

Nous accueillons aujourd'hui des représentants du ministère des Finances, notamment Brian Torgunrud, directeur principal, Analyse et prévisions économiques; Matthew Boldt, directeur principal intérimaire, Financement du logement; et Mark Radley, directeur, Consommation en matière financière.

Je vous remercie, messieurs, de vous joindre à nous ce matin. Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Merci.

**Brian Torgunrud (directeur principal, Analyse et prévisions économiques, ministère des Finances):** Merci, madame la présidente. Merci, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de comparaître devant vous. Nous sommes heureux d'être ici aujourd'hui pour discuter avec vous de la question de l'endettement des consommateurs.

La dette des ménages au Canada reste élevée. Nous sommes conscients que de nombreux Canadiens subissent des pressions financières, notamment à la suite d'une période marquée par une forte inflation et une hausse des taux d'intérêt. En même temps, il est important d'adopter une position équilibrée par rapport à la situation. Bien que les indicateurs de tension financière pour le secteur des ménages aient augmenté, la plupart des ménages continuent de s'acquitter de leurs obligations financières, et les principales mesures, telles que les prêts à la consommation en souffrance et les cas d'insolvabilité, bien qu'en hausse par rapport aux niveaux les plus bas enregistrés pendant la pandémie, restent globalement conformes aux moyennes historiques.

De plus, la plupart des emprunteurs hypothécaires se sont adaptés à la hausse des taux d'intérêt observée depuis 2022, souvent en réduisant leurs dépenses, en puisant dans leur épargne ou en refinançant leur prêt hypothécaire, et ils ont continué à effectuer leurs versements. Dans l'ensemble, cela semble indiquer que, malgré des pressions accrues, le secteur des ménages est resté résilient, et que les risques systémiques, macroéconomiques et financiers liés aux vulnérabilités des ménages restent faibles.

Il s'agit toutefois d'un enjeu important pour les Canadiens, qui a des répercussions significatives sur l'économie, et nous continuerons de suivre de près cet endettement. Trois représentants de deux directions générales du ministère des Finances sont présents ici aujourd'hui, et nous sommes prêts à évoquer, de notre point de vue, le rôle du ministère dans ce dossier.

Du point de vue de l'analyse et des prévisions économiques, le ministère des Finances, en tant que principal responsable de la politique économique et budgétaire du gouvernement fédéral, a pour mission de surveiller l'économie canadienne et mondiale. Nous suivons l'évolution d'un large éventail d'indicateurs provenant de diverses sources. Par exemple, nous surveillons la croissance du PIB, les marchés du travail, l'inflation, les conditions financières ainsi que les indicateurs du bilan financier des ménages, comme leur endettement et leurs avoirs nets.

Le ministère évalue les conséquences de ces développements pour les perspectives économiques et la planification budgétaire. Par ailleurs, dans le cadre de ses responsabilités en matière d'établissement des politiques du secteur financier, il surveille l'endettement hypothécaire et les signes de difficultés liées aux prêts hypothécaires, dans le cadre de sa surveillance plus large des vulnérabilités du système financier et des risques qui pèsent sur lui.

La responsabilité du suivi et de la gestion de ces risques est partagée entre divers organismes du système fédéral. Nous nous employons à cerner ces enjeux en étroite collaboration avec les organismes fédéraux du secteur financier canadien, notamment le BSIF, la SCHL, l'ACFC et la Banque du Canada.

Le ministère supervise également le cadre stratégique de l'assurance hypothécaire garantie par le gouvernement fédéral, notamment les paramètres tels que les mises de fonds minimums, les périodes d'amortissement maximales et les limites de valeur des biens assurés. Nous avons également aidé le gouvernement précédent à élaborer la Charte hypothécaire canadienne, qu'il a annoncée en 2023 et améliorée en 2024.

De même, le ministère est également responsable du régime de protection des consommateurs en matière financière, c'est-à-dire du cadre de protection des consommateurs dans le secteur bancaire. Ce cadre comprend des mesures de protection telles que l'obligation de fournir des informations claires, le droit de résiliation pour certains produits, l'envoi d'alertes lorsqu'un client atteint sa limite de crédit, l'obligation d'obtenir le consentement explicite du client avant de lui proposer un produit de crédit ou d'augmenter sa limite de crédit, ainsi que le traitement équitable des clients.

En tant qu'organisme provincial de réglementation des prêteurs sous réglementation fédérale, le BSIF fournit des renseignements de surveillance des risques liés aux portefeuilles hypothécaires. Il publie chaque année des perspectives sur les risques, qui offrent un aperçu du contexte actuel en matière de risques, des principaux risques qui pèsent actuellement sur le système financier canadien et des mesures que le BSIF a prises pour y faire face.

La Banque du Canada évalue les vulnérabilités générales du système financier et publie un rapport annuel sur la stabilité financière qui évalue la résilience du système financier canadien et met l'accent sur les principaux risques susceptibles de compromettre sa stabilité.

L'ACFC protège les consommateurs en veillant à ce que les banques respectent leurs obligations relatives aux pratiques commerciales et en surveillant les difficultés financières signalées par les consommateurs. Elle a publié des lignes directrices concernant la gestion de prêts hypothécaires existants dans des circonstances exceptionnelles, et elle suit l'évolution de la situation financière des emprunteurs grâce à sa surveillance mensuelle du bien-être financier des Canadiens.

Le point de vue du ministère sur l'endettement des consommateurs est nécessairement d'ordre macroéconomique, ce qui reflète sa responsabilité en matière d'analyse globale de l'économie en fonction d'un large éventail d'enjeux budgétaires et économiques. Dans ce contexte, les points de vue d'autres intervenants et d'organismes spécialisés peuvent compléter cette vision en mettant en lumière des développements récents en matière d'endettement des consommateurs au niveau de l'emprunteur.

● (0820)

Je vous remercie beaucoup de votre attention. Mes collègues et moi-même serons ravis de répondre à toutes vos questions ou de vous orienter vers la personne qui est en mesure de le faire.

**La présidente:** Formidable. Je vous remercie.

Nous allons maintenant amorcer la première série de questions en cédant la parole à M. Kelly pendant six minutes.

**Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC):** Merci.

Au cours de votre intervention, vous avez évoqué les consommateurs qui doivent s'adapter — et je suppose que c'est l'euphémisme qu'on pourrait employer — aux hausses des taux d'intérêt, alors que leurs prêts hypothécaires arrivent à échéance. Vous avez indiqué que les consommateurs ont réagi à cette situation sans qu'un grand nombre d'entre eux ne cessent de rembourser leurs prêts hypothécaires, car ils ont réduit leurs dépenses dans d'autres secteurs, refinancé leurs prêts hypothécaires ou vidé leurs comptes d'épargne.

Même s'il est important que les gens puissent effectuer leurs versements hypothécaires et certainement nécessaire que les Canadiens soient en mesure de rembourser leurs dettes, s'ils ne ré-

agissent à la hausse des coûts qu'en réduisant leurs dépenses, en refinançant leurs prêts et en vidant leurs comptes d'épargne, ils ne parviendront pas à s'en sortir. Qu'est-ce que cela révèle au sujet de la qualité de vie des Canadiens, si ce sont là les raisons pour lesquelles nous n'avons pas assisté à une vague massive de défauts de remboursement face à la hausse des coûts?

**Brian Torgunrud:** Ce qu'il faut retenir en ce moment, c'est que parmi ces trois réactions que les consommateurs ont peut-être eues face à un refinancement de leurs prêts hypothécaires ou autres à des taux d'intérêt plus élevés, ce n'est pas le fait qu'ils aient vidé leurs comptes d'épargne, mais plutôt le fait qu'ils disposaient déjà d'économies substantielles.

Ce que nous avons observé, notamment pendant la pandémie et au cours de la période qui a précédé la remontée des taux d'intérêt, c'est une augmentation massive d'autres types d'actifs financiers. Je pense que, globalement, si l'on examine les actifs financiers détenus par les ménages, on constate que leur valeur représente environ quatre fois et demie celle de la dette active. Par conséquent, le secteur des ménages dans son ensemble disposait d'une marge de manœuvre suffisante et d'une réserve de sécurité adéquate pour procéder à ces ajustements.

**Pat Kelly:** Là encore, ce que nous constatons, c'est une diminution de l'épargne. Ce qui ne se produit pas, et ce que je n'ai pas entendu dans l'explication — ce qui, je pense, correspondrait à ce que tous les députés entendent les électeurs de leur circonscription dire —, c'est une amélioration de la capacité de remboursement des consommateurs. Le PIB par habitant stagne depuis une décennie. La seule chose qui permettrait aux Canadiens de s'endetter davantage ou d'absorber des coûts du service de la dette plus élevés sans que cela n'entraîne une diminution de leur qualité de vie, c'est-à-dire une incapacité à dépenser de l'argent pour d'autres choses, à épargner de l'argent pour prendre leur retraite ou à d'autres fins, ou à continuer simplement de rembourser leur dette, ce serait une augmentation de leur revenu réel et de leur capacité à rembourser leur dette. Les Canadiens ne peuvent vider leurs comptes d'épargne, refinancer leurs prêts ou réduire leurs dépenses que pendant un certain temps. Si ce sont là les trois mesures qui lui permettent de tenir le coup, tout ménage finira par atteindre ses limites à un moment donné.

Par conséquent, que nous apprend l'endettement des consommateurs sur la nécessité d'avoir une économie plus productive, capable de soutenir le poids de la dette que nous avons observé?

● (0825)

**Brian Torgunrud:** C'est une excellente question. Je crois que c'est un concept auquel le ministère et le gouvernement adhèrent complètement: nous avons besoin d'une économie productive et d'une augmentation réelle des revenus. Cela dit, soyons clairs: nous avons déjà enregistré une augmentation réelle des revenus. Les salaires ont augmenté plus vite que l'inflation. Je crois que les ménages...

**Pat Kelly:** Au cours des 10 dernières années, le PIB par habitant du Canada a-t-il augmenté ou diminué?

**Brian Torgunrud:** Il a été assez stable.

**Pat Kelly:** Oui, ce chiffre est resté totalement stable. On ne constate pas d'augmentation des revenus des Canadiens qui leur permettrait de supporter un endettement plus élevé. Cela fait 10 ans que le PIB par habitant est stable.

J'avais d'autres questions à vous poser qui n'avaient rien à voir avec ce sujet, mais poursuivons cette discussion.

Les gens dépensent maintenant leurs économies et leurs actifs, dont la valeur a augmenté pendant la pandémie de COVID. S'agit-il de propriétés immobilières? Ou d'autres formes d'épargne? Disposez-vous d'informations à ce sujet?

**Brian Torgunrud:** Il s'agit d'actifs financiers, dont une grande partie était détenue sous forme de liquidités et de dépôts.

**La présidente:** Je vous remercie, monsieur Kelly.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Sawatzky pendant six minutes.

**Jake Sawatzky (New Westminster—Burnaby—Maillardville, Lib.):** Merci, madame la présidente. Je remercie également les témoins de s'être joints à nous aujourd'hui.

Compte tenu de votre suivi de la situation financière globale des ménages canadiens, sur quels aspects de la vulnérabilité vous concentrez-vous principalement lorsque vous évaluez les risques pour la stabilité financière?

**Brian Torgunrud:** Je peux commencer, et M. Boldt pourra intervenir par la suite.

Je pense que nous nous appuyons sur les travaux de recherche publiés par la Banque du Canada dans le cadre de son examen de la stabilité financière. Dans cette publication, la banque s'efforce précisément de distinguer les vulnérabilités du système financier et de la macroéconomie à partir de là. Nous avons constaté dans cette publication que les tensions les plus importantes se manifestent dans une part relativement restreinte du secteur des ménages, à savoir les groupes vulnérables, les locataires, les jeunes ménages, les ménages à faible revenu et certains nouveaux arrivants. Cela ne signifie pas pour autant que tous les ménages sont nécessairement stressés ou vulnérables de cette manière.

Ils ont également souligné qu'environ 8 % des ménages vivent au jour le jour et que ces personnes sont particulièrement vulnérables aux chocs. Les données de l'enquête qu'ils ont présentées indiquent qu'environ 10 % d'entre eux font face à des difficultés financières qui pourraient être intenable à long terme.

**Jake Sawatzky:** Pourriez-vous nous expliquer comment les bouleversements économiques mondiaux, tels que la pandémie de COVID, les conflits internationaux et d'autres événements de ce genre, ont eu des effets sur cette situation?

**Brian Torgunrud:** Il est évident que ces événements ont eu des répercussions par l'intermédiaire de nombreuses voies différentes.

Comme je l'ai déjà mentionné, la COVID a eu un effet paradoxal. Grâce à un soutien public important, les ménages ont fini par accumuler des économies et se sont retrouvés dans une situation financière relativement solide à l'issue de la crise. Cependant, il est évident que lorsqu'on affronte une période d'incertitude économique, comme celle que nous avons connue ces 18 derniers mois, cela se traduit par une baisse de la confiance et de la propension à effectuer des achats importants, ainsi que par une disposition à emprunter plus faible. Cela se traduit également par une propension à dépenser plus faible, ce qui entraîne des répercussions en cascade sous la forme d'un affaiblissement généralisé de l'économie, qui aura lui-même des conséquences pour les revenus et la santé financière du secteur des ménages.

• (0830)

**Jake Sawatzky:** Les droits de douane imposés par les États-Unis auraient-ils également une incidence sur cet état de choses?

**Brian Torgunrud:** Oui, une très grande incidence.

**Jake Sawatzky:** Votre ministère fixe les critères d'admissibilité à l'assurance hypothécaire garantie par le gouvernement fédéral. Quels sont les facteurs que vous prenez en compte pour déterminer le montant des mises de fonds minimales, les périodes maximales d'amortissement ou les limites de valeur des propriétés immobilières?

**Matthew Boldt (directeur principal intérimaire, Financement du logement, ministère des Finances):** Je m'appelle Matthew Boldt. Je travaille au sein de l'équipe chargée du financement du logement. Nous conseillons le ministre des Finances dans le cadre de ces responsabilités.

Dans l'ensemble, il faut trouver un juste équilibre entre, d'une part, l'accès à l'assurance hypothécaire pour favoriser l'accès à la propriété et, d'autre part, les risques que le secteur immobilier fait peser sur les contribuables lorsque le gouvernement fédéral assume davantage de risques en garantissant l'assurance hypothécaire. C'est là l'équilibre à atteindre.

**Jake Sawatzky:** Merci.

Comment le ministère parvient-il à concilier ses objectifs de maintien de la stabilité financière, de promotion d'un accès abordable au crédit et de protection des consommateurs dans un contexte économique changeant?

**Matthew Boldt:** Je peux vous en dire un peu plus à ce sujet et préciser que le ministère collabore avec plusieurs des organismes que M. Torgunrud a mentionnés dans sa déclaration préliminaire. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Banque du Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada pour faire le point sur nos activités et échanger des analyses sur la manière dont nous concilions ces objectifs.

À titre d'exemple, en ce qui concerne la stabilité financière et la réglementation prudentielle du secteur bancaire, le Bureau du surintendant des institutions financières, ou BSIF, a publié des directives en matière de supervision des prêts hypothécaires bancaires, notamment ceux qui ne sont pas assurés. Le ministre des Finances établit les règles relatives à l'assurance hypothécaire pour les prêts hypothécaires pour lesquels les banques font appel à la SCHL ou à des assureurs hypothécaires privés afin d'obtenir une assurance hypothécaire garantie par le gouvernement fédéral. L'Agence de la consommation en matière financière du Canada, ou ACFC, fournit des directives et assure une supervision, notamment au moyen d'une ligne directrice relative aux difficultés hypothécaires qu'elle a publiée en 2023. Cette ligne directrice définit les attentes quant à la manière dont les prêteurs sont censés identifier les emprunteurs aux prises avec de graves difficultés financières et les types de marges de manœuvre que les prêteurs devraient mettre en place pour aider ces emprunteurs.

**La présidente:** Il vous reste 15 secondes.

**Jake Sawatzky:** J'ai une autre brève question à vous poser. Dans quelle mesure pensez-vous que le fait de faire passer la période d'amortissement de 25 à 30 ans améliore l'abordabilité de l'accès à la propriété pour les ménages?

**Matthew Boldt:** Cette mesure peut avoir deux effets.

Premièrement, la prolongation de votre période d'amortissement peut réduire le montant de vos mensualités hypothécaires...

**La présidente:** Je suis désolée. Nous allons devoir en rester là, mais quelqu'un d'autre pourrait souhaiter aborder de nouveau ce sujet.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour six minutes.

**Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ):** Merci, madame la présidente.

Je salue mes collègues et je remercie les fonctionnaires du ministère des Finances d'être avec nous aujourd'hui.

En sciences économiques, on sait qu'il peut y avoir du surinvestissement dans le secteur immobilier résidentiel, dans certaines circonstances. À une certaine époque, avec la déductibilité des intérêts hypothécaires aux États-Unis, on craignait qu'il y ait trop de capital dans l'immobilier résidentiel et qu'il n'y en ait pas assez dans d'autres secteurs. On ne parle pas nécessairement de secteurs plus productifs, mais de secteurs industriels, commerciaux, ou autres.

Avec la volonté des Canadiens d'accéder à la propriété, avec l'importance que ça a pour eux, on remarque qu'ils continuent d'acheter des maisons, mais des maisons de plus en plus chères, et que leurs biens immobiliers résidentiels représentent une partie croissante de leurs actifs.

Est-ce qu'au ministère des Finances, on craint que ce phénomène-là amène les Canadiens à investir de moins en moins de leur épargne dans d'autres actifs productifs, à un moment où on a besoin, plus que jamais, d'investissements dans les secteurs commerciaux et industriels, entre autres?

• (0835)

**Brian Torgunrud:** Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Je dirais que c'est un problème qu'ont déjà souligné nos économistes du secteur privé, sur lesquels nous nous appuyons pour avoir accès aux enquêtes qui alimentent les prévisions du ministère. Le fait de consacrer autant de capitaux à l'investissement résidentiel — et, comme vous l'avez indiqué, ce problème a également été observé aux États-Unis — pourrait soutirer des capitaux qui pourraient être utilisés à des fins plus productives. Je pense que cela va dans le sens des efforts que le gouvernement déploie actuellement pour rééquilibrer le marché du logement, où l'on a assisté à des hausses de prix excessives au cours des 10 dernières années, voire plus longtemps, des hausses qui ont provoqué cette distorsion des marchés.

Quand nous commençons à voir...

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Si vous me le permettez, j'aimerais poursuivre sur ce que vous venez de dire, parce que c'est très intéressant.

Présentement, on a un gouvernement qui veut consacrer de l'énergie à augmenter l'offre de logements. C'est probablement la bonne voie à emprunter. Cependant, ces dernières années, on a permis des prolongements de termes hypothécaires et on a créé le Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, ou CELIAPP, qui donne plus d'argent aux gens, essentiellement

par l'entremise de la fiscalité, pour faire des surenchères, ce qui enflamme le marché immobilier et stimule la demande.

On voit un changement de politique qui est assez draconien et qui va dans la bonne direction. Cependant, ne considérez-vous pas que les mesures qu'on a vues ces dernières années, comme les prolongements de termes hypothécaires et le CELIAPP, entre autres, ont empiré ce problème de l'inflation des prix dans l'immobilier et qu'elles ont aussi eu pour effet de canaliser trop d'investissements dans l'immobilier résidentiel, ce qui pourrait être préjudiciable à notre croissance à plus long terme?

**Matthew Boldt:** Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Je commencerai par dire que je crois que le député fait allusion à... Le gouvernement peut mettre en œuvre des politiques axées sur la demande pour favoriser l'accès au marché du logement, mais il peut également adopter des politiques axées sur l'offre. Si l'on examine le budget que le gouvernement a présenté en 2025, on constate qu'il mettait l'accent sur des politiques axées sur l'offre, lesquelles visaient à favoriser l'abordabilité des logements, notamment...

[Français]

**Jean-Denis Garon:** En fait, vous répétez ma question. Ma question est la suivante: le fait que l'on est passé de politiques qui stimulent la demande à des politiques qui stimulent l'offre n'est-il pas une reconnaissance du fait que, depuis plusieurs années, le gouvernement, notamment le gouvernement Trudeau, avait la mauvaise approche?

Quand un économiste devient premier ministre et change ça drastiquement, cela n'envoie-t-il pas le signal qu'on a mal fait depuis des années?

[Traduction]

**Matthew Boldt:** Je crois que, dans le passé, le gouvernement a déjà mis l'accent sur des politiques axées sur l'offre de logements. Le député a évoqué tout à l'heure la mesure visant à prolonger la période d'amortissement ou à autoriser des amortissements sur 30 ans. Cette mesure ciblait les acheteurs d'une première maison ou de logements neufs, et elle avait pour objet de contribuer à réduire les mensualités des acheteurs, ce qui constitue une mesure axée sur la demande. Cependant, la mesure comportait également un volet axé sur l'offre qui mettait l'accent sur les logements neufs.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Je vais poser une dernière question rapidement parce qu'il ne me reste que 50 secondes de temps de parole.

On sait que les ménages doivent parfois avoir recours à la dette, par exemple à une marge de crédit, pour faire face à des imprévus. Ils n'ont pas tous un bas de laine qu'ils peuvent utiliser lorsqu'il y a des imprévus comme une perte d'emploi, par exemple. Le fait que les ménages ont de plus en plus d'actifs illiquides comme l'immobilier résidentiel n'est-il pas un risque en soi pour la stabilité économique?

[Traduction]

**Brian Torgunrud:** Je ne pense pas qu'il soit juste de dire... Bien que la part des actifs immobiliers dans le portefeuille total du secteur des ménages ait augmenté, elle ne représente toujours qu'environ 40 % des actifs de ce secteur. Les ménages disposent d'actifs liquides considérables et d'actifs de retraite importants qui peuvent également être mobilisés.

● (0840)

[Français]

**La présidente:** Merci, monsieur Garon.

**Jean-Denis Garon:** J'invoque le Règlement, madame la présidente.

**La présidente:** Vous avez la parole, monsieur Garon.

**Jean-Denis Garon:** Madame la présidente, j'ai quelque chose d'un peu délicat à vous demander. Évidemment, je suis le seul jusqu'à maintenant qui pose des questions en français aux témoins. J'ai calculé pendant mon tour de parole qu'il y avait une minute vingt-cinq secondes de délai d'interprétation. Je participe à la réunion à distance. Entre le moment où je pose ma question est le moment où la question est traduite par les interprètes, il se passe parfois 20 ou 25 secondes. Vous pourriez vérifier. C'est donc essentiellement 20 % de mon temps de parole qui passe en délais d'interprétation.

Je comprends, et nous sommes contents d'avoir des interprètes. Parfois, le témoin attend l'interprétation et me répond en français. Cependant, je trouve que 20 % de mon temps de parole en délais d'interprétation, c'est préjudiciable au fait que je m'exprime en français, qu'il y a une interprétation et que les témoins ont tous besoin d'entendre l'anglais pour me comprendre. Il me semble que les délais sont plus longs qu'à l'habitude.

**La présidente:** Est-ce que vous demandez un peu plus de temps de parole?

**Jean-Denis Garon:** Si vous acceptiez, ça me ferait plaisir. Disons qu'on ajoute une minute. Cependant, d'habitude, ça va bien.

Je suggérerais qu'on consente à me l'accorder lors de mon prochain tour de parole, tout simplement.

**La présidente:** Est-ce que le Comité consent à accorder un peu plus de temps de parole à M. Garon?

[Traduction]

**Ryan Turnbull (Whitby, Lib.):** Est-ce que ce sera notre précédent?

[Français]

**La présidente:** Je crois que nous verrons comment ça se passe relativement à l'interprétation. Je comprends qu'il est important de respecter cela.

Est-ce que le Comité consent à accorder plus de temps de parole au député lors de la prochaine ronde?

Le Comité est d'accord, monsieur Garon. Nous vous accorderons donc un peu plus de temps de parole lors de votre prochain tour de parole.

**Jean-Denis Garon:** Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie aussi mes collègues.

[Traduction]

**La présidente:** Nous allons passer à Mme Cobena. Madame Cobena, vous avez cinq minutes.

**Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC):** À l'occasion du 7<sup>e</sup> examen périodique du Canada, la Commission canadienne des droits de la personne a déclaré:

Alors qu'un nombre alarmant de personnes au Canada fait face à l'insécurité alimentaire, ainsi qu'à une hausse marquée de la pauvreté et de l'itinérance, le droit fondamental à un niveau de vie adéquat est menacé. Pour les personnes au Canada qui étaient déjà confrontées à des obstacles persistants et multiples à l'équité, la crise du coût de la vie n'a fait qu'exacerber ces obstacles.

Monsieur Torgunrud, étant donné que vous êtes directeur principal de l'analyse et des prévisions économiques, disposez-vous de prévisions indiquant que cette tendance devrait se poursuivre? Pouvez-vous également nous indiquer quelles sont les principales hypothèses sur lesquelles se basent vos prévisions?

**Brian Torgunrud:** Par souci de clarté, faites-vous référence à la tendance concernant les disparités de revenus?

**Sandra Cobena:** Nous parlons d'insécurité alimentaire, de l'augmentation des niveaux de pauvreté, de l'itinérance, etc.

**Brian Torgunrud:** Bien que nous ne soyons pas responsables de ces mesures et que nous ne puissions pas y répondre ni y apporter de réponse, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures qui s'attaquent directement à ces questions. Les mesures en matière de logement, en particulier, visent non seulement à équilibrer le marché dans son ensemble, mais aussi à aider ceux qui sont les plus en difficulté. Le point essentiel que je tiens à souligner, c'est que la prestation canadienne pour les produits alimentaires et les produits de première nécessité qui a été annoncée récemment...

**Sandra Cobena:** Je suis désolée, mais je suis au courant des annonces du gouvernement. Je vous interroge sur vos prévisions. Nous disposons de cette étude, qui indique que les Canadiens sont confrontés à l'insécurité alimentaire, à la pauvreté et à l'itinérance, et que le niveau de vie est menacé. Je n'ai donc pas besoin que vous me récitiez les mesures que le gouvernement a annoncées. Je vous parle de votre analyse et de vos prévisions. Pensez-vous que cette tendance va se poursuivre, oui ou non, et sur quelles hypothèses basez-vous vos prévisions?

**Brian Torgunrud:** Nos prévisions s'appuient sur une enquête menée auprès d'économistes du secteur privé. Il n'y a donc pas à proprement parler de répartition intégrée aux prévisions. Cependant, ce que nous voyons et ce dont nous présumons — à l'instar des économistes du secteur privé —, c'est que nous assisterons à une reprise de la croissance économique. Les économistes estiment que les investissements qui seront réalisés, tant par le gouvernement que par le secteur privé, se traduiront par une augmentation notable de la productivité, ce qui, selon nous, devrait entraîner une hausse des salaires. Je ne peux pas me prononcer sur l'aspect prévisionnel de cette question.

● (0845)

**Sandra Cobena:** Mais sur quelles hypothèses reposent ces prévisions? S'agit-il des annonces du gouvernement? Nous venons constaté la perte de 100 000 emplois au cours des deux premiers mois de l'année. Il est évident que le taux de chômage augmente. De plus, nous sommes le seul pays du G7 à connaître une contraction. Je voudrais simplement comprendre quelles sont les hypothèses sur lesquelles reposent ces prévisions.

**Brian Torgunrud:** Comme je l'ai dit, les hypothèses proviennent des économistes du secteur privé. Nous sommes en train de les interroger à nouveau, mais, d'après les prévisions qu'ils ont publiées, ils ne s'attendent pas à ce que ce ralentissement s'aggrave ou se poursuive. Ils s'attendent à ce que le taux de chômage moyen se fixe à environ 6,5 % au cours de l'année à venir.

**Sandra Cobena:** N'avez-vous pas quelque information au sujet de ces hypothèses?

**Brian Torgunrud:** Non. Ce sont des hypothèses formulées par les prévisionnistes.

**Sandra Cobena:** D'accord. Ce n'est pas un problème.

Monsieur Boldt, Equifax Canada a montré que les défauts de paiement sont en hausse, non seulement chez les emprunteurs à risque, mais aussi chez les propriétaires plus stables sur le plan financier. L'entreprise signale que même ceux dont la cote de crédit atteint 680 ont du mal à payer leur maison. Le ministère suit-il l'augmentation du nombre de propriétaires stables sur le plan financier qui peinent à rembourser leur prêt hypothécaire?

**Matthew Boldt:** Le ministère, en collaboration avec les organismes fédéraux du secteur financier, surveille depuis de nombreuses années l'endettement des ménages, considéré comme une vulnérabilité du système financier. Le marché hypothécaire joue un rôle central dans le système financier canadien et le bien-être des ménages canadiens. Par conséquent, les critères de souscription rigoureux définis par le Bureau du surintendant des institutions financières ainsi que ses directives de surveillance pour les prêts hypothécaires non assurés et celles du ministre des Finances pour les prêts hypothécaires assurés sont essentiels pour garantir la résilience des consommateurs.

**La présidente:** Merci, monsieur Boldt. Nous allons devoir en rester là.

Merci, madame Cobena.

Nous allons maintenant passer à M. MacDonald, pour cinq minutes.

**Kent MacDonald (Cardigan, Lib.):** Bonjour, madame la présidente.

Bonjour, messieurs les témoins.

J'aimerais revenir sur vos observations en matière d'épargne. Nous avons tous traversé la période de la COVID, et je pense que chaque ménage a accumulé des fonds en renonçant à certaines activités ou en choisissant de rester à la maison. Si je parle de cela, c'est parce qu'avant la COVID, il y avait des habitudes de dépenses et des schémas d'endettement. Maintenant que la COVID est derrière nous, les Canadiens nous signalent que l'endettement des ménages augmente. D'après vos données et vos recherches, pouvez-vous nous expliquer la répartition? Quelle part de l'endettement correspond à la dette hypothécaire et quelle part, à la dette par carte de crédit?

**Matthew Boldt:** Je crois qu'il existe une statistique globale, et la Banque du Canada a publié une étude en début de semaine qui la cite. Il semble qu'environ 70 % de l'endettement des ménages est le fait de dettes hypothécaires.

**Kent MacDonald:** Comment cela se compare-t-il aux actifs immobiliers que les gens possèdent?

**Matthew Boldt:** Les critères de souscription que les prêteurs appliquent lorsqu'ils accordent des prêts hypothécaires garantissent

que le crédit hypothécaire correspond à la valeur des biens immobiliers que les gens achètent à crédit.

**Kent MacDonald:** Je ne sais pas si vous êtes en mesure de répondre à cette question, mais les habitudes de dépenses des ménages évoluent-elles au fil du temps? Les recensez-vous?

**Brian Torgunrud:** De quelle façon?

**Kent MacDonald:** Dans quelles catégories les ménages dépensent-ils leur argent? Une plus grande part de leurs finances sert-elle aux paiements hypothécaires? Y a-t-il donc moins d'argent consacré aux dépenses de consommation?

**Brian Torgunrud:** Il n'y a pas eu de changement important, mais il y a un changement mécanique. Bien entendu, lorsque les taux hypothécaires changent, les dépenses allouées aux intérêts hypothécaires peuvent augmenter.

Certains groupes à faible revenu comptent évidemment beaucoup plus de locataires, proportionnellement, que les tranches de la population gagnant un revenu élevé, de sorte que leurs coûts de logement ont également augmenté. Or, je pense que nous assistons à un retour à l'équilibre de ces forces. Les loyers baissent — ou l'inflation, devrais-je dire, diminue —, et l'inflation des coûts d'intérêts hypothécaires est pratiquement nulle. À ce stade, elle est en fait inférieure au niveau de l'inflation.

Certaines périodes sont marquées par des changements d'habitudes pour des raisons de mécanique, mais je pense que nous revenons à une situation plus équilibrée.

• (0850)

**Kent MacDonald:** J'imagine que les taux d'intérêt et l'inflation plus élevés que nous avons connus dans les dernières années — à peu près simultanément — ont largement contribué à l'augmentation de l'endettement des ménages. Pouvons-nous entendre vos commentaires à ce sujet?

**Brian Torgunrud:** Oui, c'était le cas des propriétaires qui avaient contracté de nouveaux prêts hypothécaires au cours de cette période et de ceux qui avaient des prêts hypothécaires à taux variable. Je pense que c'est ce à quoi nous faisons allusion plus tôt par rapport à la transition que les ménages ont déjà traversée. Les propriétaires qui avaient des prêts hypothécaires à taux variable ont dû absorber des coûts plus élevés pendant cette période. Ceux qui avaient des prêts hypothécaires à taux fixe de trois ans et qui les ont renouvelés au plus fort des taux ont essuyé des coûts hypothécaires plus élevés, mais nous voyons maintenant la tendance inverse.

Il y a encore des ménages qui verront leurs coûts hypothécaires augmenter. Il reste encore environ 20 %, je crois, de prêts hypothécaires à taux fixe de cinq ans qui seront renouvelés à des taux hypothécaires plus élevés. Or, ils sont partiellement compensés par des prêts hypothécaires de trois et quatre ans dont les taux ont diminué et par les propriétaires ayant un taux variable qui bénéficient de faibles coûts depuis la signature de leurs prêts.

**Kent MacDonald:** Vous aviez commencé à parler de certaines des mesures de réduction de coûts que le gouvernement fédéral a mises en place, comme les services de garde abordables et les allègements fiscaux ciblés cette année, ainsi que les mesures de soutien au logement et l'Allocation canadienne pour l'épicerie.

Avons-nous des données à ce jour qui montrent dans quelle mesure ces initiatives augmentent le revenu disponible des Canadiens?

**Brian Torgunrud:** Je n'ai pas de telles données.

**Kent MacDonald:** C'est encore trop tôt.

Il est évident que ces mesures auront un effet positif pour l'ensemble de la consommation. Elles feront augmenter le revenu disponible. Les Canadiens auront un peu plus d'argent à consacrer aux dépenses de consommation.

**Brian Torgunrud:** Oui, tout à fait.

**La présidente:** Merci, monsieur MacDonald. Votre temps est écoulé.

[Français]

Nous allons continuer avec M. Garon.

Monsieur Garon, le Comité a décidé, de façon unanime, de vous donner une minute supplémentaire.

**Jean-Denis Garon:** Merci, madame la présidente.

Je remercie mes collègues de leur compréhension. J'en suis très reconnaissant.

Au cours des dernières années, beaucoup de gens ont dit que l'augmentation très rapide de la population, en raison de l'immigration entre autres choses, alors que l'offre de logement n'a pas suivi le même rythme, pourrait avoir créé une pression à la hausse sur le prix du logement, puisque la quantité de logements, à court terme, est assez fixe.

Le gouvernement se vante beaucoup ces jours-ci d'avoir fait en sorte que, pour la première fois de l'histoire canadienne, on a une baisse de la population. On voit en parallèle une certaine détente sur le marché du logement. Est-ce que vous croyez que l'un a eu un impact sur l'autre?

[Traduction]

**Brian Torgunrud:** Je pense que l'impulsion démographique que nous avons observée, en particulier l'augmentation du nombre de résidents temporaires, a manifestement eu un effet marqué. Je pense que l'effet se fait probablement davantage ressentir sur le marché locatif que sur le marché des acheteurs, mais nous le constatons dans ce marché aussi.

Vous avez tout à fait raison de dire que la population a connu une baisse annuelle pour la première fois ce trimestre. Je crois que la plupart des économistes pensent que cette baisse aura désormais l'effet contraire sur le prix des maisons.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** J'ai une question sur un autre sujet.

On a un choc pétrolier. On sait que la guerre en Iran cause un choc d'offre important. Stéphane Marion, de la Banque Nationale, a souligné récemment que jamais dans toute l'histoire canadienne, ou même de celle des pays industrialisés, il n'y a eu un choc pétrolier de cette nature sans qu'il y ait ultimement des hausses de taux d'intérêt de la part des banques centrales. Il semble que la Banque du Canada, présentement, soit plus prudente.

J'aimerais savoir si, au ministère des Finances, on s'attend à ce que les taux d'intérêt augmentent, ou si on a prévu des scénarios pour réagir si les taux d'intérêt augmentent, comme ça a été le cas lors de tous les chocs d'offre de pétrole dans l'histoire canadienne.

• (0855)

[Traduction]

**Brian Torgunrud:** Je ne peux évidemment pas parler des actions de la Banque du Canada, mais ce que je...

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Non, mais est-ce que vous vous attendez à des hausses éventuelles des taux d'intérêt?

Vous pouvez anticiper. Tout le secteur financier anticipe ce que la Banque du Canada va faire. On a des scénarios, au cas où. C'est le travail du ministère des Finances. Jamais on n'a eu un choc pétrolier sans hausse éventuelle des taux d'intérêt.

Est-ce que vous vous attendez à ce quoi soit différent cette fois-ci, étant donné l'incertitude à laquelle on fait face?

[Traduction]

**Brian Torgunrud:** Oui, vous avez raison. Les attentes des marchés financiers à l'égard des taux d'intérêt sont fondées sur les contrats à terme et d'autres indicateurs. On voit que les marchés s'attendent à une augmentation par la Banque du Canada d'au moins 25 points de base, et potentiellement de 50 points de base, au cours de la prochaine année. Toutefois, les économistes vous diront qu'il y a beaucoup d'incertitude à ce sujet. Beaucoup d'incertitude plane quant à la résolution du conflit, l'ouverture du détroit d'Ormuz, la durée des interruptions, et...

**La présidente:** Merci, messieurs Torgunrud et Garon. Je dois vous arrêter.

Nous allons maintenant poursuivre avec M. Stevenson, qui dispose de cinq minutes.

**William Stevenson (Yellowhead, PCC):** Merci. C'est la première fois que je peux poser des questions au Comité des finances, alors j'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins.

Je vais commencer par une question très générale.

Vous avez mentionné deux ou trois éléments, monsieur Torgunrud. Vous avez dit que le ministre des Finances donnait des directives. Selon vous, dans quelle direction l'information circule-t-elle? Le ministre vous demande-t-il d'élaborer des politiques, ou vous dit-il: « Voici mes instructions. Je veux que vous me donniez les renseignements qui me permettront d'y arriver »?

**Brian Torgunrud:** Je peux seulement décrire de façon générale le fonctionnement du ministère et notre mode de prestation de conseils.

Nous faisons de la recherche dans nos domaines...

**William Stevenson:** Je vais peut-être préciser ma question.

Je pense — et vous pouvez simplement répondre à ma question par oui ou non — que les directives des décideurs au sommet ont changé par rapport à l'ère du gouvernement Trudeau. Maintenant, ils vous donnent des directives, et vous ne faites que les renseigner sur la façon dont ils peuvent parvenir à leurs fins. Ai-je raison?

**Brian Torgunrud:** Sauf votre respect, je ne souscris pas à cette affirmation. Notre rôle consiste à fournir des conseils équilibrés et à proposer les options que nous jugeons les plus appropriées.

**William Stevenson:** D'accord. Je vais entrer dans les détails.

Je pense que M. Boldt a mentionné tout à l'heure que la politique du gouvernement pour régler le problème des coûts inabordable — en faisant passer la période hypothécaire de 25 à 30 ans — visait à favoriser la réduction des coûts. Ne diriez-vous pas que cette politique permet en fait aux ménages d'acheter une maison plus dispendieuse parce que leur capacité de dépenser est accrue? Or, l'augmentation des taux signifie souvent qu'ils pourraient alors être surendettés parce qu'ils ont pu acheter leur maison auparavant à un taux différent. Cela ne les place-t-il pas dans une situation plus précaire que si la période d'amortissement était toujours de 25 ans?

**Matthew Boldt:** Je peux répondre à cette question.

J'ai également fait allusion à cet élément plus tôt: l'amortissement peut avoir deux effets.

Lorsque vous passez d'une période d'amortissement de 20 à 25 ans, ou d'une période d'amortissement de 25 à 30 ans, vous pouvez réduire vos paiements mensuels pour rembourser le prêt. Disons que vous contractez un prêt hypothécaire de 500 000 \$. Une période d'amortissement plus longue vous permettra de réduire vos paiements mensuels pour cet emprunt.

Je pense que vous avez également raison de dire qu'un emprunteur qui analyse le type de maison qu'il peut acheter pourrait choisir une maison plus chère s'il optait pour une période d'amortissement prolongée, puisque les paiements mensuels seraient réduits.

**William Stevenson:** Par conséquent, les règles établies par le gouvernement peuvent avoir une incidence sur l'endettement du consommateur moyen. Lorsque l'économie fluctue, les taux d'intérêt augmentent, et les répercussions des politiques changent. Si la période d'amortissement diminue, les acheteurs qui ont contracté le prêt le plus élevé auquel ils étaient admissibles sur une période de 30 ans se retrouveront surendettés.

• (0900)

**Matthew Boldt:** C'est exact.

L'amortissement maximal est l'un des paramètres que le BSIF examine pour les prêts non assurés et dont le ministre tient compte dans les règlements ministériels sur l'assurance hypothécaire.

Les autres paramètres comprennent, notamment, les exigences relatives à la mise de fonds minimale et le ratio maximal du service de la dette, c'est-à-dire le montant maximal du revenu mensuel qui peut être consacré au paiement du prêt hypothécaire.

Mentionnons aussi le taux admissible minimal — qu'on appelle aussi parfois le « test de résistance aux prêts hypothécaires » — qui permet essentiellement de déterminer si un acheteur sera toujours en mesure de faire les paiements en cas d'augmentation des taux d'intérêt ou d'une autre perturbation économique.

**William Stevenson:** Je tiens à préciser que la politique gouvernementale en matière de taux hypothécaires a une incidence considérable sur ce que les ménages peuvent se payer. En d'autres mots, elle peut avoir une incidence sur le consommateur. La politique du gouvernement à ce sujet...

**La présidente:** Merci, monsieur Stevenson. Votre temps de parole est écoulé. Merci.

Nous allons maintenant poursuivre avec M. Turnbull, pour cinq minutes.

**Ryan Turnbull:** Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui. Je vous suis reconnaissant de nous faire part de votre expertise dans vos réponses à nos questions.

Vous avez dit au début que l'endettement des ménages était élevé, mais vous avez également précisé qu'il restait généralement conforme aux moyennes historiques. Pouvez-vous nous expliquer cette situation et nous aider à comprendre à quelles moyennes historiques vous faites référence et comment nous nous situons toujours dans cette fourchette?

**Brian Torgunrud:** Je suis désolé. Je n'ai pas été assez clair.

Ce que je voulais dire, c'est que les indicateurs de tension liés à l'endettement — les arriérés signalés, les taux d'insolvabilité signalés — se situent dans leur moyenne historique. L'endettement des ménages augmente en fonction d'une part du revenu et par rapport aux pairs.

**Ryan Turnbull:** D'accord. C'est utile.

En ce qui concerne la dette hypothécaire, nous surveillons les risques d'insolvabilité et de défaut de paiement. C'est essentiellement l'incapacité des gens à rembourser la dette qu'ils accumulent, et ce niveau reste dans la moyenne historique. Est-ce parce que les gens ont une plus grande marge de manœuvre pour rembourser cette dette, ou...?

Aidez-nous à comprendre. Je pense que c'est ce que vous avez dit, mais j'aimerais approfondir un peu la question pour m'assurer de bien comprendre.

**Brian Torgunrud:** Je pense que, de mon point de vue, c'est tout à fait vrai.

Pour revenir à la notion de l'avoir net, cela signifie essentiellement que les ménages disposent de quatre fois plus d'actifs financiers que de dettes. Ils ont donc la capacité de faire face à des périodes de perte de revenus, de s'en sortir par d'autres moyens et de réaffecter leurs dépenses. Par ailleurs, nous avons constaté une forte baisse des paiements en souffrance et des cas d'insolvabilité durant la pandémie, ce qui était lié au soutien offert par le gouvernement.

On parle beaucoup de la hausse des retards de paiement, et on peut observer des taux de croissance incroyablement élevés, car ils partent d'un niveau très bas. Pendant la pandémie, le nombre de cas d'insolvabilité était tombé bien en dessous de la normale, atteignant des niveaux historiquement bas. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, c'est un retour à la normale, et il est même possible que ce chiffre augmente encore un peu, car une partie de cette population aurait probablement fait faillite si la pandémie n'avait pas eu lieu.

**Ryan Turnbull:** C'est l'un de ces phénomènes statistiques qui dépendent des comparaisons que l'on fait et de la période que l'on compare. Si l'on remonte suffisamment loin, on peut voir que c'est dans la fourchette moyenne, mais si on les compare aux niveaux les plus bas enregistrés durant la pandémie, ils semblent assez élevés. C'est ce que vous dites.

**Brian Torgunrud:** C'est exactement ce que je dis.

**Ryan Turnbull:** Ce qui me frappe également, c'est que les Canadiens disposent d'un capital immobilier assez important, et je pense que cela rejoint les questions posées par un autre collègue. J'essaie de comprendre le pourcentage d'endettement des Canadiens et le capital immobilier dont ils disposent — pas tous, mais bon nombre d'entre eux. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Je considère qu'une maison est en grande partie comme un compte d'épargne. Lorsque vous remboursez votre hypothèque, vous payez bien sûr des intérêts, ce qui est pénible, mais les gens épargnent de l'argent grâce à leur maison. Cela fait partie de leur sécurité financière, et s'ils devaient avoir besoin d'argent, c'est un actif sur lequel ils pourraient s'appuyer pour traverser des moments difficiles.

• (0905)

**Matthew Boldt:** Oui, je pense que c'est correct, de façon générale.

Le montant du prêt hypothécaire est lié à la valeur de la maison. Quand on opte pour un prêt hypothécaire non assuré, on ne peut pas contracter un prêt supérieur à 80 % de la valeur de la maison. Si vous souhaitez souscrire à une assurance hypothécaire, vous pouvez obtenir un ratio prêt-valeur de 90 %, voire de 95 % pour des maisons de moins de 500 000 \$.

Le crédit hypothécaire — et c'est l'une des forces de notre système financier — repose sur les critères de souscription rigoureux que les prêteurs appliquent aux prêts hypothécaires. Si la dette hypothécaire augmente, la valeur des actifs immobiliers augmente aussi — ou, historiquement, elle a augmenté. Il existe donc un lien.

**Ryan Turnbull:** C'est utile.

Les Canadiens sont-ils, comparativement...

**La présidente:** Je suis désolée, monsieur Turnbull. Votre temps de parole est écoulé. Merci.

Nous allons maintenant poursuivre avec M. Hallan, pour cinq minutes.

**Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC):** Je vais partager mon temps de parole avec M. Kelly.

Chers témoins, merci d'être ici.

En ce qui concerne la position du Canada au sein du G7, où se situe le pays en ce qui concerne l'endettement des ménages?

**Brian Torgunrud:** Nous avons le ratio de l'endettement par rapport au revenu des ménages le plus élevé.

**Jasraj Hallan:** C'est le plus élevé des pays du G7. Wow.

Quand en sommes-nous arrivés là? Avez-vous une idée?

**Brian Torgunrud:** Je crois que c'est au cours des 10 ou 12 dernières années, mais je n'ai pas les chiffres sous la main.

**Jasraj Hallan:** D'accord.

Vous avez mentionné le ratio de l'endettement par rapport au revenu. Diriez-vous qu'il a augmenté au cours des 10 dernières années?

**Brian Torgunrud:** Oui.

**Jasraj Hallan:** De combien a-t-il augmenté?

**Brian Torgunrud:** Encore là, je n'ai pas ces chiffres sous la main. Je peux assurer un suivi à ce sujet.

**Jasraj Hallan:** J'ai une statistique ici. C'est jusqu'à 177 % à l'heure actuelle.

Que cela signifie-t-il pour les Canadiens? Si vous gagnez un dollar... Que cela signifie-t-il pour ce qui est de l'endettement des Canadiens pour chaque dollar qu'ils gagnent?

**Brian Torgunrud:** Le calcul simple est 1,77 \$, mais je pense que c'est...

**Jasraj Hallan:** C'est ce que chaque Canadien doit payer pour chaque dollar qu'il gagne.

**Brian Torgunrud:** Oui.

D'une part, on peut considérer qu'il s'agit d'un stock et, d'autre part, on peut considérer qu'il s'agit d'un flux. Ce n'est pas comme si vous devez rembourser votre encours de dette chaque année.

**Jasraj Hallan:** Le ratio de l'endettement par rapport au revenu a augmenté, et les Canadiens doivent plus d'argent qu'ils en gagnent. Ai-je raison?

**Brian Torgunrud:** Ils possèdent également bien plus que ce qu'ils gagnent, quatre fois ce qu'ils gagnent.

**Jasraj Hallan:** Notre niveau d'endettement a aussi augmenté considérablement, n'est-ce pas?

**Brian Torgunrud:** C'est exact.

**Jasraj Hallan:** D'accord.

L'insolvabilité des consommateurs constitue-t-elle une préoccupation? Observe-t-on une tendance à la hausse à l'heure actuelle?

**Brian Torgunrud:** Comme je l'ai mentionné, il y a une tendance à la hausse par rapport aux niveaux historiquement bas atteints durant la pandémie, mais ils ne font en réalité que revenir à la moyenne historique d'avant la pandémie, qui est extrêmement faible. Nous parlons d'environ 0,2 % de la population.

**Jasraj Hallan:** Selon l'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation, on n'avait pas enregistré de tels niveaux d'insolvabilité depuis 2009. C'est le deuxième niveau le plus élevé depuis que le Bureau du surintendant des faillites a commencé à recenser les propositions. Contrairement à 2009, les cas d'insolvabilité sont attribuables au coût de la vie, et non à un taux de chômage élevé.

Cela vous préoccupe-t-il? Constatez-vous la même chose?

**Matthew Boldt:** Je peux soulever un point à ce sujet.

Nous parlions tout à l'heure de l'endettement hypothécaire. Je pense que vous faites référence à l'endettement des consommateurs en général. Je pense au rapport sur la stabilité financière de la Banque du Canada publié en 2025, qui s'est penché sur différents types d'emprunteurs. Il a mis en évidence que, chez les emprunteurs sans prêt hypothécaire, on observait des signes croissants de stress financier.

• (0910)

**Jasraj Hallan:** Tout à fait, et l'augmentation de la dette non garantie ne serait-elle pas extrêmement préoccupante?

**Matthew Boldt:** Vous voulez dire les cartes de crédit et ce type d'emprunts.

**Jasraj Hallan:** Oui. C'est exactement ce que je veux dire. Plus nous discutons avec nos électeurs, plus cette préoccupation revient. Le nombre de visites dans les banques alimentaires a atteint 2,2 millions par mois. Cela ne coïncide-t-il pas avec, disons, une hausse des prix à l'épicerie? Le Canada a le taux d'inflation alimentaire le plus élevé du G7.

Remarquez-vous aussi cette tendance? Y a-t-il un lien?

**Brian Torgunrud:** Il est certain, et je ne veux pas me répéter, mais je pense que cela correspond tout à fait aux politiques que le gouvernement met en place pour essayer de régler précisément ce dont vous parlez.

**Jasraj Hallan:** Monsieur Torgunrud, parlons de la politique.

Nous savons que l'inflation alimentaire est la plus élevée parmi les pays du G7. Vous travaillez pour le ministère des Finances. Ne pensez-vous pas que toute augmentation des coûts de production des aliments entraînerait une hausse de leur prix, et que les produits alimentaires coûteraient donc plus cher à l'épicerie?

**La présidente:** Merci, monsieur Hallan. Votre temps de parole est écoulé.

Nous allons poursuivre avec M. Leitão, pour cinq minutes.

**Carlos Leitão (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.):** Merci.

[Français]

Bonjour, messieurs.

[Traduction]

Merci d'être venus.

Eh bien, nous avons abordé de nombreux sujets aujourd'hui. Nous allons continuer.

Avant de poser des questions — je suis un peu impatient de pouvoir enfin prendre la parole —, je voudrais commencer par dire que le Canada a un système financier stable, solide et bien réglementé. Les gens sont inquiets, et il y a des raisons de s'inquiéter au sujet des niveaux d'endettement, mais le système est solide et bien réglementé et peut résister à cette pression.

Voici ma première question, si vous voulez bien. Il y a quelques années, beaucoup de gens étaient extrêmement inquiets au sujet de ce qu'on appelait l'apocalypse hypothécaire. Les taux hypothécaires passaient des niveaux incroyablement bas durant la pandémie à ceux de 2022-2023, et les gens craignaient une montée en flèche des défauts de paiement, ce qui ne s'est pas produit. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous expliquer pourquoi il en a été ainsi?

**Matthew Boldt:** Je partage votre avis selon lequel le secteur financier est très bien réglementé. Les critères de souscription pour les hypothèques que les prêteurs utilisent sont très rigoureux. Les critères tels que le taux minimal d'admissibilité, également appelé le test de résistance, garantissaient que les emprunteurs, lorsqu'ils contractaient un crédit hypothécaire, étaient en mesure de faire face à des difficultés. Je pense que c'est l'une des principales raisons pour lesquelles les emprunteurs ont été en mesure d'absorber les hausses de taux d'intérêt en 2023.

**Carlos Leitão:** Oui. Merci.

Vous avez également mentionné tout à l'heure que lorsqu'on examine le marché hypothécaire... Je parle des hypothèques car, comme on l'a mentionné, 70 % de la dette des ménages est constituée de dettes hypothécaires. Comme nous le savons tous, derrière chaque prêt hypothécaire, il y a un actif. J'y reviendrai après ces remarques, s'il me reste du temps.

Vous avez également mentionné que, dans le cadre du rééquilibrage du marché immobilier, il y a des mesures axées sur l'offre et d'autres axées sur la demande, et que le gouvernement se concentre désormais beaucoup plus sur les mesures axées sur l'offre. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous expliquer où cela nous mènera si nous continuons à privilégier l'offre?

**Matthew Boldt:** Oui. Encore une fois, je peux revenir au budget de 2025. L'un des thèmes principaux était de dynamiser la construction de logements dans tout le pays, en mettant l'accent sur le rétablissement de l'abordabilité en comblant la pénurie.

Très rapidement, l'une des mesures clés a été le lancement du programme Maisons Canada pour construire des logements abordables à grande échelle et mettre principalement l'accent sur les logements sociaux. Je sais que le ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités est chargé de diriger cette initiative.

D'autres discussions sont en cours au sujet du programme Maisons Canada. Je vais m'arrêter ici, mais si vous avez d'autres questions...

• (0915)

**Carlos Leitão:** Monsieur Torgunrud, vous avez évoqué un point qui me semble très important et que nous devrions vraiment comprendre lorsque nous parlons de l'endettement des ménages. C'est la différence entre les stocks et les flux lorsqu'on aborde la question de la dette et du service de la dette. Votre temps de parole était écoulé et vous n'avez pas pu poursuivre.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous expliquer pourquoi il est important de bien comprendre qu'il y a une grande différence? Quand on fait des comparaisons, on doit comparer des pommes avec des pommes.

**Brian Torgunrud:** C'est vrai. Je pense que, d'un point de vue des flux, si l'on parle de la capacité d'assurer le service de la dette, les ratios du service de la dette constituent un meilleur indicateur à cet égard, tout comme ces indicateurs qui donnent une idée de la tension réelle qui se reflète sur le marché. Ce sont de bien meilleurs indicateurs.

Comme vous l'avez mentionné, nous avons un système financier très sophistiqué et très sûr, ce qui signifie que les Canadiens ont le choix entre de nombreux types de produits et modes d'emprunt, ainsi que de différentes façons de répartir leur consommation au fil du temps. Ainsi, un endettement élevé n'est pas forcément mauvais par rapport au revenu.

**La présidente:** Merci, monsieur Torgunrud. Nous allons nous arrêter ici.

[Français]

Merci, monsieur Leitão.

Pour terminer cette heure, je cède maintenant la parole à M. Garon pour deux minutes et demie.

**Jean-Denis Garon:** Merci, madame la présidente.

Messieurs, le gouvernement a beaucoup insisté depuis le début de son mandat sur la création d'une seule économie canadienne, sur la réduction des barrières interprovinciales et sur l'importance de la mobilité de la main-d'œuvre. Le gouvernement a insisté là-dessus.

Moi, j'ai l'impression que la hausse du prix des maisons pourrait en fait réduire la mobilité de la main-d'œuvre. J'ai l'impression que certaines personnes sont prisonnières de leur maison. D'abord, il y a le prix des maisons lui-même. Ensuite, il y a le fait que certaines personnes voient une baisse du prix de leur maison présentement et ont un gros endettement lié à la maison, ce qui pourrait les empêcher de la vendre. Les coûts fixes sont souvent proportionnels au prix. Les frais de courtier, les taxes de bienvenue et les frais de rénovation ont augmenté. J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de gens qui sont un peu prisonniers de leur maison, et aussi prisonniers de leur logement, parce que le prix des logements, notamment au Québec, est réglementé. Lorsqu'on déménage, ça augmente le prix du logement.

Avez-vous déjà évalué l'effet que ça a sur la mobilité de la main-d'œuvre, sur la capacité de s'adapter, de changer de région ou de déménager, entre autres? Est-ce quelque chose qui inquiète le ministère? Si ça inquiète le ministère, est-ce qu'il y a des mesures qu'on pourrait prendre pour régler une partie de ce problème?

[Traduction]

**Brian Torgunrud:** Je ne suis au courant d'aucune mesure de la sorte au ministère. Je comprends ce que vous voulez dire, à savoir que cela pourrait constituer un obstacle, mais je ne pense pas qu'il y ait de mesures proposées pour y remédier.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Je pense que ce serait possiblement une bonne avenue à explorer. Je lance l'idée très rapidement.

J'ai l'impression aussi que les revenus des ménages au cours des dernières années n'ont pas suivi le prix des maisons. Au-delà de tous les défis sur le plan démographique, est-ce que le fait que les revenus n'ont pas suivi l'augmentation des prix explique aujourd'hui le fait qu'on a un ajustement dans le marché? Est-ce que ça contribue à ça?

[Traduction]

**Brian Torgunrud:** Je suis désolé. Je n'ai pas entendu la dernière partie de votre question.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Madame la présidente, est-ce qu'on peut me redonner mon temps de parole si je repose ma question?

**La présidente:** Non. Reposez-la, mais...

**Jean-Denis Garon:** Je comprends donc que l'interprétation n'a pas fonctionné, que le témoin n'a pas compris la question et que je viens de perdre une minute de mon temps de parole.

**La présidente:** Vous n'avez pas perdu une minute de votre temps de parole; c'était 10 secondes.

Cela met fin à la ronde de questions. Merci.

[Traduction]

Je tiens à remercier les témoins qui ont comparu durant cette heure.

Nous allons brièvement suspendre la séance pour passer à la prochaine heure.

• (0920)

(Pause)

• (0920)

**La présidente:** Nous allons reprendre la réunion. Merci et bon retour. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins qui comparaitraient pour la deuxième partie de cette réunion.

Nous accueillons Sue Hutchison, présidente et cheffe de la direction d'Equifax Canada. Elle est accompagnée de Rebecca Oakes, vice-présidente, Analyses avancées.

De TransUnion Canada, nous recevons Matt Fabian, directeur principal, Recherche et expertise-conseil, et Clarke Cross, directeur, Relations gouvernementales.

[Français]

Je vois que M. Garon souhaite invoquer le Règlement.

• (0925)

**Jean-Denis Garon:** Madame la présidente, vous ne serez pas surpris de la nature du rappel au Règlement. En général, ça se passe bien du côté de l'interprétation et il n'y a pas de souci. D'ailleurs, je salue le travail des interprètes. Ils font un travail extraordinaire.

Cependant, je veux juste vous souligner le fait que quand on a deux minutes et demie, qu'on est un député de la deuxième opposition, qu'on pose une question de 30 secondes et que, pour des raisons d'interprétation, le témoin n'entend pas la question et qu'il faut recommencer, on a 50 % de notre temps de parole qui est passé là-dessus. De plus, je vais vous faire remarquer que si on regarde les vidéos — et je vous inviterais peut-être à le faire —, tous les députés anglophones qui posent des questions à des témoins anglophones n'ont pas ce problème et ont une réponse immédiate.

Je conviens que c'est plus facile lorsqu'on participe à la réunion en personne, mais, aujourd'hui, il y a un souci avec ça. Au dernier tour, c'est le temps pour poser la question qui n'a pas été considéré, en plus du temps pour la poser de nouveau. Moi, je trouve que c'est préjudiciable. Je vais juste vous le dire et je ne passerai pas une heure là-dessus. Il y a des témoins et je veux respecter le fait qu'ils sont là.

La semaine passée, on a fêté la Journée internationale de la Francophonie. Les députés se lèvent à la Chambre et font du spectacle en disant que c'est important, la francophonie. Il faut cependant la vivre au quotidien. Pour moi, c'est une question de langues officielles.

Comme député, il n'est pas normal que j'aie 10, 15 ou 20 % de temps de parole en moins lorsque le témoin ne parle pas la même langue officielle que moi, qu'il ne comprend pas la question et que je dois prendre 40 secondes pour la reposer parce qu'il y a eu une interférence sur laquelle je n'ai aucun contrôle. Je veux vous sensibiliser à ça.

Je termine en vous disant que je ne demande pas de privilège. Je ne demande pas plus de temps de parole que les autres. Je ne demande pas de poser plus de questions que ce que le Règlement ou la motion de début de législature dit. Par contre, j'aimerais ne pas en avoir moins pour des raisons qui sont purement techniques et hors de mon contrôle et qui m'empêchent, moi, comme francophone, de faire mon travail de parlementaire conformément à la motion qui a été adoptée en début de législature.

**La présidente:** D'accord. Merci, monsieur Garon.

Je vais prendre ça en considération quand nous continuerons avec les questions...

**Jean-Denis Garon:** Merci.

**La présidente:** ... et je vais m'assurer que les témoins peuvent comprendre et que vous le pouvez aussi.

Je vous remercie d'avoir fait ce rappel au Règlement.

[Traduction]

Sur ce, j'aimerais inviter Mme Hutchison d'Equifax Canada à commencer. Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire.

Merci.

**Sue Hutchison (présidente et cheffe de la direction, Equifax Canada Co.):** Je vous remercie.

[Français]

Bonjour, madame la présidente et les membres du Comité.

Merci de m'avoir invitée à prendre la parole devant ce comité aujourd'hui.

[Traduction]

Pour vous donner un peu de contexte, Equifax gère la plus grande base de données au Canada, qui couvre 30 millions de Canadiens et reçoit chaque mois plus de 200 millions de dossiers provenant de prêteurs, d'organismes gouvernementaux, d'entreprises de télécommunications et d'autres fournisseurs de données. Grâce à la plus grande base de données de crédit commerciale au pays et au seul consortium de lutte contre la fraude au Canada, nous offrons une perspective unique sur l'économie canadienne.

Chaque jour, les institutions financières, les fournisseurs de services de télécommunications, les gouvernements et les petites entreprises comptent sur notre écosystème de données pour prendre des décisions critiques. Qu'il s'agisse d'un nouvel arrivant qui se construit un historique de crédit pour participer à l'économie canadienne, d'une famille qui gère le renouvellement de son prêt hypothécaire dans un contexte de taux d'intérêt élevés ou d'un entrepreneur local qui cherche les capitaux nécessaires pour stimuler la croissance, nous accompagnons en toute sécurité le parcours financier des Canadiens et des entreprises canadiennes.

Equifax exploite une architecture fondée sur l'infonuagique entièrement modernisée qui offre une résilience complète des données, ce qui signifie que les données sont contrôlées, traitées et stockées au Canada. Nous ne comptons pas sur des indicateurs macroéconomiques décalés, car nous recueillons nos données en temps réel, ce qui nous permet de détecter les tendances économiques émergentes à mesure qu'elles se produisent.

Tandis que nous surveillons l'économie, nous sommes également très conscients de l'existence du marché du crédit parallèle, qui échappe souvent à la reddition de comptes traditionnelle. Des secteurs à croissance historiquement forte, comme la philosophie « acheter maintenant, payer plus tard » et le crédit hypothécaire privé, ont longtemps évolué dans une zone d'ombre réglementaire. Aujourd'hui, Equifax est à l'avant-garde du changement pour mettre en lumière cette dette invisible. L'un de nos grands objectifs à Equifax, et ce qui me passionne, c'est de renforcer l'inclusion financière en exploitant un exemple plus vaste de sources de données, comme les loyers. Nous visons à combler les lacunes en matière de visibilité en recueillant des données différenciées dans notre cadre réglementaire afin de compléter le tableau nécessaire pour accroître l'inclusion financière des consommateurs et améliorer l'accès au capital pour les petites et moyennes entreprises de ce pays.

Alors que ce comité étudie l'endettement des ménages, l'élaboration de politiques fondées sur des données n'a jamais été aussi cruciale. Notre objectif à l'heure actuelle est de contribuer à garantir que vos recommandations sont fondées sur les analyses les plus détaillées et les plus fiables.

La manière dont les Canadiens utilisent le crédit a considérablement changé au cours des dernières années. Durant la pandémie, comme on l'a mentionné plus tôt, nous avons constaté une baisse de l'utilisation du crédit, ce qui a permis à de nombreux Canadiens de réduire leurs dettes et d'augmenter leurs économies. Le pourcentage

de consommateurs en défaut de paiement a diminué de plus de 35 % au cours de cette période, atteignant son niveau le plus bas au milieu de 2021. Toutefois, à la fin de cette période, les répercussions de l'inflation, le taux de chômage élevé et l'augmentation des coûts financiers ont eu une incidence notable sur les engagements de crédit, et nous avons observé une incidence beaucoup plus grave sur certains groupes de clients, en particulier les jeunes et les personnes à faible revenu. En 2025, les défauts de paiement ont montré des signes de stabilisation à mesure que les effets de la baisse des coûts de financement se concrétisaient. À la fin de 2025, le pourcentage des consommateurs en défaut de paiement était légèrement au-dessus des niveaux enregistrés avant la pandémie.

Cependant, ces chiffres globaux cachent une divergence sous-jacente dans le rendement financier, souvent qualifiée d'économie en forme de K. Cela ne se voit clairement que lorsque nous ventilons les données. Les moyennes dont j'ai entendu parler ne reflètent donc pas ce qui se passe.

Des mesures globales comme le ratio de l'endettement par rapport au revenu attirent l'attention, mais nos analyses en temps réel révèlent que les défis en matière de crédit au Canada sont bien plus concentrés et graves que ce que les chiffres portent à croire. Le ratio de l'endettement par rapport au revenu au Canada a augmenté pendant plusieurs trimestres consécutifs, le groupe aux revenus les plus faibles affichant un ratio de plus de 428 %, par rapport à 130 % pour les mieux nantis.

Les revenus élevés des populations les plus aisées, qui affichent généralement un faible ratio d'endettement par rapport au revenu, ont tendance à fausser la situation d'ensemble, ce qui fait que les chiffres officiels sous-estiment considérablement la gravité du problème pour certains segments de la population. Pour mettre les choses en contexte, lorsque l'on exclut le quintile supérieur des revenus, le ratio de l'endettement par rapport au revenu dépasse en réalité les 200 %, par rapport au chiffre officiel de 173 %. Cette tension se répercute sur les banques...

● (0930)

**La présidente:** Je suis désolée, madame Hutchison. Pourriez-vous conclure, s'il vous plaît?

**Sue Hutchison:** Bien sûr.

Le stress financier ne se limite pas aux consommateurs plus jeunes ou à faible revenu. L'effet combiné des taux d'intérêt élevés sur le renouvellement des prêts hypothécaires très équilibrés en Ontario et en Colombie-Britannique, ainsi que l'incidence des conditions économiques sur les niveaux de chômage, a entraîné une augmentation...

**La présidente:** Merci, madame Hutchison. Nous allons devoir nous arrêter ici, mais je suis certaine que les députés seront ravis de vous poser d'autres questions.

Nous allons maintenant poursuivre avec M. Fabian, je crois, de TransUnion.

**Clarke Cross (directeur, Relations gouvernementales, Trans-Union Canada):** Madame la présidente, je vais commencer, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

**Le président:** Allez-y.

**Clarke Cross:** Bonjour, madame la présidente. Je m'appelle Clarke Cross. Je suis le directeur des relations gouvernementales de TransUnion Canada. Je suis accompagné de mon collègue, Matt Fabian, directeur principal, Recherche et consultation.

Nous sommes ravis d'avoir été invités ici aujourd'hui en raison de l'intérêt du Comité des finances à comprendre comment les Canadiens gèrent leurs dettes de crédit. Pour aider à guider le Comité et à susciter la discussion d'aujourd'hui, nous nous sommes permis de vous fournir une série de données, que vous devriez avoir sous les yeux. Avant de céder la parole à Matt, j'aimerais dire quelques mots au sujet de TransUnion.

TransUnion est l'un des principaux fournisseurs de services d'information sur le crédit. Pour les entreprises, nous vérifions les demandes de crédit des consommateurs afin qu'elles puissent prendre des décisions précises sur la solvabilité d'un demandeur et ainsi réduire leur risque financier. Pour les consommateurs, nous fournissons des ressources pour les aider à gérer la santé de leur crédit.

TransUnion tient à jour des renseignements sur les consommateurs fournis par des fournisseurs de données, principalement des institutions financières de partout au Canada. Pour bien comprendre la portée de notre témoignage aujourd'hui, nous ne recueillons pas de renseignements sur les revenus, les économies ou les flux de trésorerie.

Sans plus tarder, je vais céder la parole à Matt, qui va vous présenter les chiffres.

**Matt Fabian (directeur principal, Recherche et expertise-conseil, TransUnion Canada):** Merci, monsieur Cross.

Merci, madame la présidente.

Mes observations s'appuient sur des données exhaustives sur le crédit à la consommation qui couvrent plus de 30 millions de Canadiens actifs sur le plan du crédit et reflètent la situation au quatrième trimestre de 2025.

L'endettement des ménages au Canada continue de croître. Le rythme de croissance a considérablement ralenti par rapport à la période suivant immédiatement la pandémie, mais nous constatons toujours une croissance continue de l'endettement des ménages. Au quatrième trimestre de 2025, la dette totale du crédit à la consommation atteignait environ 2,6 billions de dollars, soit une augmentation de 4,3 % d'une année à l'autre. Cela s'appliquait à l'ensemble des principaux produits de crédit et à tous les niveaux de risque.

Les hypothèques demeurent la composante dominante de la dette des ménages, les soldes hypothécaires en cours ayant augmenté de 4,3 % d'une année à l'autre pour atteindre environ 1,9 billion de dollars, tandis que la dette non hypothécaire a augmenté de 4,4 % pour atteindre environ 685 milliards de dollars. Surtout, cette croissance n'est pas alimentée par une augmentation du nombre d'emprunteurs — la population active en matière de crédit n'a augmenté que de 1,2 % —, mais plutôt par d'importants soldes moyens par emprunteur, en particulier dans le logement, le financement automobile et le crédit renouvelable. Cette distinction est importante, car l'augmentation du crédit reflète aujourd'hui la dynamique de l'abordabilité et une croissance équilibrée plutôt qu'un assouplissement général du crédit.

L'évolution récente du crédit aux ménages au Canada a été définie par des augmentations rapides et synchronisées de l'inflation et des taux d'intérêt, comme on l'a mentionné, dont l'effet combiné a

créé des coûts plus élevés du service de la dette et a forcé certains ménages à utiliser des flux de trésorerie pour autre chose que le remboursement de la dette. Ce qui est crucial, c'est que ce stress lié au portefeuille n'a pas été réparti de façon égale. Les chocs de paiement qui en ont découlé étaient réels, mais concentrés. Au plus fort de ces pressions, TransUnion estime que les chocs de paiement ont contribué à des défauts de paiement chez environ 10 % des ménages à crédit actifs, tandis que la majorité des Canadiens continuaient de faire preuve de résilience financière. Ces 10 % représentaient un sous-ensemble démographique très important. Comme on y a fait allusion, les jeunes consommateurs et les Canadiens qui commencent à obtenir du crédit ont tendance à avoir des répercussions plus graves.

Plusieurs changements structurels méritent également l'attention du Comité. Le paysage du crédit canadien a bifurqué, la croissance étant concentrée aux deux extrémités du spectre des risques. De plus, la composition démographique des soldes de crédit a changé. Les consommateurs de la génération Z et du millénaire détiennent ensemble près de 50 % de la dette en cours. Une grande partie de cette dette, surtout chez les milléniaux, est hypothécaire. Deuxièmement, le point de pression le plus important a été le fardeau des liquidités plutôt que l'accès au crédit. Les paiements mensuels minimums moyens ont augmenté de 3,5 % pour tous les produits, principalement parce que les paiements hypothécaires moyens ont augmenté pour atteindre plus de 2 500 \$. Cela met en évidence une pression importante sur l'abordabilité, même lorsque le rendement du crédit demeure solide sur le plan technique.

Les taux de délinquance ont augmenté régulièrement en 2024 et ont commencé à se stabiliser en 2025. Le taux de défaut de paiement des prêts hypothécaires demeure exceptionnellement bas, et il est soutenu par des capitaux propres solides et le cadre de simulation de crise hypothécaire en place depuis 2018. Notamment, la délinquance au niveau de l'équilibre a augmenté plus rapidement que la délinquance au niveau du consommateur, ce qui indique que même si un nombre relativement faible de consommateurs sont en défaut de paiement, ceux qui le sont ont tendance à avoir des soldes impayés plus importants. Cela signale un stress concentré plutôt qu'un stress financier généralisé. Notamment, les jeunes emprunteurs, qui ont des soldes plus élevés et moins de réserves financières, affichent des taux de défaillance légèrement plus élevés. Les jeunes détenteurs de prêts hypothécaires sont particulièrement exposés, en raison des soldes de prêts plus élevés et de l'effet cumulatif des prix élevés des maisons.

En interprétant les tendances de la délinquance, il est également important de reconnaître le rôle de la fraude, qui est souvent intégrée dans les pertes sur créance déclarées et qui peut donc être attribuée à tort aux difficultés financières des consommateurs. Notre dernière analyse indique que jusqu'à 400 millions de dollars en soldes impayés déclarés chaque année sont attribuables à la fraude plutôt qu'à de véritables difficultés pour les consommateurs, ce qui confond les deux risques et déforme l'état réel du stress financier des ménages, une distinction qui est importante pour une politique judicieuse.

En résumé, la croissance du crédit aux ménages se poursuit, mais à un rythme modéré et avec une meilleure stabilité. Le risque systémique demeure contenu. La majorité des ménages canadiens ont fait preuve d'une résilience considérable, mais à mesure que les conditions économiques continuent de changer, nous continuons de surveiller la situation, en particulier dans les segments stressés, et de rendre des comptes.

• (0935)

**La présidente:** Merci, monsieur Fabian. Nous allons devoir nous arrêter ici. Merci beaucoup.

Nous allons commencer par M. Kelly, pour six minutes.

**Pat Kelly:** Merci.

Avant de me lancer en politique, j'ai lu des milliers de rapports de vos deux organisations au cours de mes 21 années dans le secteur hypothécaire. Je vous remercie du travail que vous faites pour les Canadiens et pour l'industrie des services financiers.

Je veux parler aujourd'hui de l'endettement des consommateurs. Les fonctionnaires du groupe de témoins précédent ont dit qu'ils attribuaient l'absence de défaut de paiement généralisé au fait que les ménages dépensent moins pour d'autres choses, au refinancement de la dette existante et au fait que les ménages épuisent leurs économies. Il n'y a pas d'augmentation du PIB par habitant, alors les gens n'ont pas une plus grande capacité de payer. Nous assistons simplement à un déplacement de la responsabilité de la dette.

Je vais laisser chacun d'entre vous répondre à cette question. Avez-vous des données à l'appui de cette affirmation, et pouvez-vous ventiler l'activité de refinancement par rapport à...? Eh bien, c'est ce que vous pourriez envisager, alors vous pourriez peut-être nous parler de refinancement.

**Sue Hutchison:** Mme Oakes pourra vous répondre.

• (0940)

**Rebecca Oakes (vice-présidente, Analyses avancées, Equifax Canada Co.):** Je peux certainement parler des points de données que nous voyons ici à Equifax.

J'ai quelques points à soulever.

Comme Mme Hutchison l'a mentionné au début, les chiffres agrégés masquent parfois ce qui se passe réellement dans les données sous-jacentes.

En ce qui concerne votre question sur le refinancement et ce qui se passe, lorsque nous examinons le marché hypothécaire en particulier, nous avons constaté que, oui, même si les paiements hypothécaires manqués restent assez faibles partout au Canada, il y a des sous-groupes de cette population où le stress est toujours évident. Par exemple, les prêts hypothécaires équilibrés en Ontario et en Colombie-Britannique se situent à des niveaux beaucoup plus élevés qu'avant la pandémie. Lorsque nous examinons certains autres éléments... Par exemple, du côté des jeunes consommateurs, nous avons constaté une augmentation des paiements manqués, en particulier pour des produits comme les cartes de crédit. Il y a certainement un risque croissant dans certains segments de la population.

**Pat Kelly:** Pourriez-vous aussi répondre à ma question?

**Matt Fabian:** Je suis en grande partie d'accord avec cela. Nous avons vu que le choc des paiements hypothécaires, comme nous l'appelons, a eu des répercussions sur les consommateurs. Nous n'avons pas nécessairement vu de défauts de paiement sur les prêts hypothécaires, mais nous avons vu des taux de défaut de paiement plus élevés sur d'autres produits que ces détenteurs de prêts hypothécaires possèdent.

De plus, je dirais que nous constatons une compression... Lorsque nous examinons nos données sur les paiements, nous constatons que le ratio entre le montant des paiements et le paie-

ment minimum que beaucoup de consommateurs font est comprimé.

**Pat Kelly:** Monsieur Fabian, dans votre déclaration, vous avez dit que le nombre de clients de prêts hypothécaires n'augmente pas, que le crédit global augmente, mais pas le nombre de participants. Autrement dit, les mêmes personnes s'endettent de plus en plus. Est-ce exact?

**Matt Fabian:** Oui, c'est plus large que les hypothèques, mais nous constatons que le volume de participation au crédit au Canada commence à se stabiliser à mesure que les niveaux d'immigration diminuent.

**Pat Kelly:** D'accord. Vous dites que c'est généralisé et pas seulement pour les hypothèques.

**Matt Fabian:** Oui, c'est exact.

**Pat Kelly:** Le nombre d'emprunteurs n'augmente pas. C'est simplement les soldes qui augmentent.

**Matt Fabian:** Les soldes augmentent plus rapidement, en effet.

**Pat Kelly:** D'accord. Quelles sont les conséquences à long terme, si les revenus ne suivent pas le rythme?

**Matt Fabian:** Une grande partie de cette dette est hypothécaire. Encore une fois, c'est la conversation entre les stocks et le flux qui a eu lieu un peu plus tôt.

Il est certain que si nous constatons une augmentation des soldes non hypothécaires et de la délinquance non hypothécaire, cela devient préoccupant, et nous commençons à le voir dans de petits groupes de consommateurs partout au Canada.

**Pat Kelly:** D'accord, mais même en ce qui concerne les hypothèques, si les gens qui ont emprunté à des taux historiquement bas en 2021 et qui font face à des taux d'intérêt plus élevés s'en sortent simplement en étalant le prêt sur une plus longue période ou en empruntant plus — peut-être qu'ils font les deux, en empruntant plus et en étalant le prêt sur une plus longue période —, à un moment donné, ce ne sera pas viable. Combien de fois un consommateur peut-il vraiment s'attendre à faire cela, surtout dans un contexte où le PIB par habitant est stable depuis 10 ans?

**Matt Fabian:** Je dirais que nous n'avons pas encore constaté d'augmentation importante à cet égard. C'est une préoccupation.

**Pat Kelly:** D'accord.

Vous avez parlé du chiffre qui a fait les manchettes, qui me semble assez alarmant: 177 % d'endettement par rapport au revenu. C'est plus élevé que dans presque tous les pays comparables au nôtre. C'est le taux le plus élevé du G7. Ce chiffre semble alarmant en soi, mais vous avez tous dit que c'est en fait bien pire que cela, parce que si l'on soustrait le quintile de revenu le plus élevé, c'est plus de l'ordre de... Je pense que le chiffre était de 428 % d'endettement par rapport au revenu.

Encore une fois, les revenus doivent augmenter considérablement pour sortir de cette situation. Sans augmentation des revenus, nous allons tôt ou tard frapper un mur. Quelles sont vos préoccupations quant à l'importance d'avoir une économie plus productive avec des salaires et des revenus plus élevés, afin que les gens puissent augmenter leurs revenus malgré la dette qu'ils ont déjà?

**La présidente:** Malheureusement, vous allez devoir répondre à cette question dans le cadre d'une autre question, peut-être, parce que nous devons passer à autre chose.

**Pat Kelly:** N'ai-je pas six minutes?

**La présidente:** Oui. Vous avez eu six minutes.

Nous passons maintenant à M. Leitão, pour six minutes.

**Carlos Leitão:** Six minutes. Merci. Je vais parler très vite. Non, non...

Je vous remercie de votre présence.

Vous nous avez fourni des données très intéressantes. En particulier, pour renforcer ce qui a été dit précédemment, le marché canadien du crédit fonctionne toujours bien. La majeure partie de la dette des ménages est une dette hypothécaire, et cette dette est en grande partie remboursée à temps.

Cependant, il y a des problèmes, alors parlons-en. Vous avez parlé de la reprise ou de l'économie en forme de K. Nous avons eu de nombreux cycles alphabétiques: la reprise en forme de L, la forme U et la forme V. Nous avons maintenant la forme K, ce qui, à mon avis, est une bonne description de ce qui se passe, en ce sens que l'économie s'est rétablie, mais que nous ne bénéficions pas tous de cette reprise. Certains segments de la population sont effectivement en difficulté. Ils font face à des problèmes liés au coût de la vie élevé et ils s'endettent de plus en plus.

D'après ce que vous et les fonctionnaires avant vous avez dit, je pense qu'environ 7 à 10 % des ménages se trouvent au bas de l'échelle K. Ce sont eux qui éprouvent vraiment des difficultés. Je pense que vous le constatez dans vos données en temps réel.

Tout d'abord, êtes-vous d'accord avec ce que je dis ici? Dans l'affirmative, quelles mesures devrions-nous recommander pour nous concentrer sur ces 7 à 10 % de ménages qui s'endettent de plus en plus?

• (0945)

**Matt Fabian:** Je suis d'accord. Je dirais que lorsque nous examinons les niveaux de risque, nous constatons une bifurcation, presque une forme K, où les emprunteurs principaux s'éloignent du milieu. Soit ils se dirigent vers les extrêmes, vers les superprimes et la très bonne qualité du crédit, soit ils se dirigent à la baisse. Nous voyons une sorte de barbell se dessiner. Cela se produit beaucoup aux États-Unis, mais pas encore autant au Canada.

Je pense, pour revenir à ce que vous disiez, que les signaux d'alerte précoces sont un sujet dont nous parlons beaucoup avec les prêteurs. Il y a beaucoup plus de renseignements financiers disponibles. Beaucoup plus de consommateurs surveillent leur crédit. Il existe des services gratuits de surveillance du crédit, et nous constatons qu'ils ont un effet positif. Je pense que pour régler le problème des 10 % inférieurs, c'est vraiment une question du type d'aide financière et de conseils financiers que nous pouvons donner à ces consommateurs pour les aider, et aussi de la façon dont nous pouvons cerner ces conditions plus tôt, avant qu'ils en arrivent là.

**Carlos Leitão:** Je vais vous laisser en parler également, mais qu'en est-il du segment des prêts hypothécaires à risque? Est-il bien réglementé ou pas du tout? Que pourrions-nous faire d'autre pour nous assurer que les prêts hypothécaires à risque ne se transforment pas en quelque chose de pire?

**Matt Fabian:** Je serai bref, car je veux donner du temps de parole à ma collègue.

Il y a différentes raisons pour lesquelles les gens contractent des prêts hypothécaires à risque. Le passage aux prêts hypothécaires à risque est quelque chose que nous examinons en ce moment. Les gens commencent souvent leur parcours de crédit en deçà du taux

préférentiel parce que leurs antécédents de crédit sont minces, et qu'il n'y a donc pas grand-chose de connu.

Il y a des gens qui ont peut-être vécu un événement dérogatoire majeur, comme une faillite, et ils s'en sortent. Ils s'améliorent, mais ils sont toujours à risque. Le parcours et la façon dont on en est arrivé aux prêts hypothécaires à risque sont également un facteur important dans la façon dont nous pouvons résoudre ce problème.

**Sue Hutchison:** J'ajouterais qu'un énorme pourcentage de Canadiens n'ont pas d'antécédents de crédit. Ils ont ce qu'on appelle un dossier mince, si bien qu'ils ne peuvent pas vraiment participer au système.

Les ratios d'endettement que vous voyez excluent une grande partie des prêts à risque et des prêts privés. Je pense qu'en les assujettissant à la réglementation... Nous assistons à une croissance fulgurante des programmes « achetez maintenant, payez plus tard ». Dans d'autres pays, comme l'Australie et le Royaume-Uni, la réglementation prescrit de déclarer ces prêts aux agences d'évaluation du crédit. Nous n'avons pas d'information, outre certains montants particulièrement élevés de prêts, dans le domaine du crédit — et ce sont généralement des jeunes qui les contractent —, et les prêteurs n'en ont pas non plus. C'est un véritable angle mort. Les prêts hypothécaires privés sont un véritable angle mort.

Plus les banques resserrent leurs politiques d'approbation de prêts, plus l'endettement augmente. Les Canadiens sont poussés vers ces autres canaux, sur lesquels nous n'avons aucune visibilité. C'est ce qui me préoccupe.

Je suis d'accord avec M. Fabian pour dire que c'est en grande partie une question d'éducation, de littératie financière, de compréhension de sa cote de crédit et de la façon de l'améliorer, mais il y a un véritable problème au Canada pour ce groupe de Canadiens. Que ce soit parce qu'ils sont jeunes, parce qu'ils ont vécu un incident de crédit ou parce que ce sont de nouveaux arrivants, ils ne sont admissibles nulle part. Ils ne peuvent pas obtenir de carte de crédit. Ils ne peuvent certainement pas obtenir de prêt hypothécaire. La plupart d'entre eux sont locataires, avec un peu de chance.

• (0950)

**Matt Fabian:** Certains doivent composer avec des taux d'intérêt élevés.

**Carlos Leitão:** À ce sujet, les agences d'évaluation du crédit disposent-elles de renseignements fiables sur les paiements de loyer?

**Sue Hutchison:** Nous avons un énorme programme pour cela. Nous avons commencé il y a probablement 24 mois à recueillir de l'information sur les loyers. Il s'agit d'un marché très fragmenté, donc nous travaillons avec des agrégateurs et certains prêteurs pour générer des données.

**La présidente:** Merci, madame Hutchison. Nous allons devoir nous arrêter là.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour six minutes.

**Jean-Denis Garon:** Merci, madame la présidente.

Je souhaite la bienvenue aux témoins.

Mesdames les témoins d'Equifax Canada, il y a quelques années, il y a eu un problème avec mon institution financière. Elle a égaré mes données et m'a alors ouvert un compte Equifax, mais avec un mauvais nom. Je n'avais pas le bon nom. On m'a dit d'appeler Equifax et d'essayer de faire corriger mon nom chez Equifax. Les gens d'Equifax m'ont demandé d'envoyer des fax et des documents. Je n'ai jamais eu de réponse. À ce jour, j'ai un dossier de crédit avec un mauvais nom. Quand je consulte mon dossier de crédit au mauvais nom, on me montre d'anciens prêts que j'ai remboursés depuis longtemps. Le dossier n'est pas à jour. Il contient toutes sortes de vieilles données.

Aujourd'hui, vous nous donnez des données trimestre par trimestre. Qu'est-ce que ces données valent?

[Traduction]

**Sue Hutchison:** Qu'est-ce qu'elles « valent »? Est-ce bien le mot que vous avez utilisé à la fin?

**Matt Fabian:** Oui.

**Sue Hutchison:** Nous sommes des administrateurs de données. Nous prenons la sécurité, l'exactitude et l'intégrité de l'information très au sérieux.

Nous formons un écosystème. Comme je l'ai dit, nous recevons environ 200 millions d'éléments d'information chaque mois. Parfois, ces données sont inexactes — moins de 1 % du temps. Nous faisons de notre mieux pour nous assurer que l'information est exacte. Pour ce qui est du temps que les choses restent dans un dossier de crédit, c'est vraiment réglementé, donc nous devons y laisser différentes choses pendant la durée prescrite.

Je m'excuse si vous avez eu un problème. Maintenant que vous m'avez rencontrée, vous pourrez m'envoyer un courriel, et je vais m'occuper de vous.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Je n'utiliserai pas mon statut d'élu pour avoir un meilleur service. Je voulais juste dire que vous avez tellement de données en temps réel que, des fois, je me pose la question de la fiabilité. Vous dites que je fais partie du 1 % des personnes concernées. Dans ce cas-ci, ce n'est pas une chance.

Beaucoup de groupes, dont l'Agence canadienne du crédit, s'appuient sur une étude de 2004 selon laquelle seulement 79 % des dossiers de crédit étaient exacts et que plus d'un cinquième des dossiers contiendraient des inexactitudes. C'est une étude qui date de 2004. Depuis, le monde et les technologies ont changé. Où est-ce que vous en êtes dans la correction de ces erreurs?

Je vous pose la question, parce qu'avant d'utiliser des données, nous nous demandons toujours quelle est leur précision. M. Leitão et les économistes le savent bien. Dans le cas des agences de crédit, j'ai toujours ce doute en tête. Selon vous, est-ce que la statistique selon laquelle un dossier de crédit sur cinq est erroné était valide? Est-ce que nous devons encore l'utiliser, ou est-ce que nous pouvons utiliser votre pourcentage de 1 %?

[Traduction]

**Sue Hutchison:** Je suis d'accord avec vous. La technologie est très différente aujourd'hui de ce qu'elle était lorsque ces statistiques ont été compilées, alors je serais portée à croire que c'est une estimation assez élevée. Je ne pense pas que ce soit exact aujourd'hui. Nous utilisons une technologie d'IA en infonuagique de pointe pour nous assurer de l'exactitude des fichiers.

Il y a tout un écosystème. Nous consignons ce que nous recevons. Nous n'inventons pas de profils de crédit. Nous rendons compte de l'information que les prêteurs et les autres acteurs de l'écosystème nous envoient. C'est un sport d'équipe. Il y a beaucoup d'organisations et d'intervenants qui créent les données que nous utilisons.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Je comprends, et sachez que je ne remets aucunement en doute votre intégrité. Ce n'est pas ce dont il est question. Je sais que c'est un écosystème et que vous vous débrouillez avec ce que vous avez. Je parlais plutôt de la rapidité d'exécution de l'écosystème en soi. Je veux que ce soit très clair.

J'aimerais vous poser une question qui se rapporte aux questions d'endettement et au fait que l'on incite les clients à s'endetter.

L'an dernier, le *Journal de Montréal* rapportait le cas de M. David Tregear. C'est un homme de Victoria qui avait vu sa cote de crédit passer de 700 à 0, pas parce qu'il s'était trop endetté, mais parce qu'il n'avait aucune dette. Il y a beaucoup de gens qui critiquent le système de cote de crédit — c'est vrai pour Equifax et pour Trans-Union aussi — en disant qu'il incite les gens à s'endetter. Lorsqu'on n'a pas de dette ou qu'on n'a pas de carte de crédit, on a une cote de crédit qui est basse, de façon générale, dans le calcul. Aujourd'hui, alors que nous sommes dans une situation de pénurie de logements, les propriétaires utilisent de plus en plus les cotes de crédit pour évaluer la capacité des citoyens à payer leur loyer.

La cote de crédit n'est-elle pas un outil qui est parfois utilisé de la mauvaise façon par les mauvaises personnes?

• (0955)

[Traduction]

**Sue Hutchison:** Cette question semble pour vous, monsieur Fabian.

**Matt Fabian:** Oui, dans ce cas-là, je dirais qu'il faut voir la cote comme une photo prise à un moment précis dans le temps. Cela crée une couche de transparence. Quand quelqu'un a un dossier mince ou n'a aucun antécédent de crédit, nous lui donnons quand même une cote. Je pense que les deux entreprises établiront quand même une cote, mais elle sera fondée sur la quantité très limitée de données déclarées que nous avons en notre possession. Nous essayons toujours de créer une certaine transparence pour les prêteurs. Nous leur disons que d'après ce que nous voyons, tel est le risque perçu que présente ce consommateur. Moins il y a d'information, moins nous pouvons offrir de probabilités...

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Je vous interromps, parce que je comprends ce travail-là. Ce que je me demande, c'est si la cote de crédit n'est pas parfois utilisée par les mauvaises personnes dans les mauvaises circonstances, comme dans le cas d'un propriétaire qui voudrait louer son logement à quelqu'un.

Est-ce toujours le bon outil?

[Traduction]

**Matt Fabian:** Je serais porté à vous répondre que l'absence de cote représente un risque différent pour un prêteur ou un locateur.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Cependant, est-ce le bon outil pour un propriétaire?

[Traduction]

**Clarke Cross:** Je répondrais à cela que les fins et utilisations permises des rapports de solvabilité sont bien établies dans les lois provinciales et qu'il faut qu'il y ait un certain degré de confiance non seulement entre les prêteurs et les emprunteurs, mais aussi entre les propriétaires et les locataires. Les renseignements sur le crédit sont utilisés dans ces circonstances pour évaluer et sélectionner les locataires de manière fiable.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Cross.

[Français]

Merci, monsieur Garon.

[Traduction]

Nous allons enchaîner avec Mme Cobena pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**Sandra Cobena:** Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins de leur présence. J'ai travaillé comme arbitre chez l'un des grands créanciers avant de devenir députée, et j'examinais vos rapports au quotidien. Vous me rappelez beaucoup de souvenirs.

Pour commencer, madame Hutchison, selon les nouvelles récentes, le ratio d'endettement des ménages serait d'environ 177 % actuellement. Ce que j'ai trouvé remarquable dans vos observations, c'est que lorsqu'on analyse les statistiques en détail et qu'on enlève de l'équation les personnes à revenu élevé, ce chiffre est pire encore. Vous avez parlé de quelque chose comme 428 %.

C'est important de le comprendre, parce que, bien sûr, nous faisons cette étude non pas parce que nous nous soucions des personnes à revenu élevé, mais parce que nous nous soucions de celles qui ont du mal à joindre les deux bouts. Nous essayons de comprendre pourquoi c'est ainsi, quelles sont les tendances et comment nous pouvons intervenir. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ces 428 %?

**Sue Hutchison:** Oui, et je vais laisser Mme Oakes vous donner plus de détails.

Nous y avons fait allusion quand nous avons parlé du taux d'épargne. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit en fait des 25 % des Canadiens les plus riches. Pensez aux économies supplémentaires réalisées pendant la COVID, dont on a entendu parler. Ce n'est pas si répandu. Ce sont les Canadiens les mieux nantis, ceux qui sont au sommet de la pyramide, qui en ont profité. Quand on pense à l'endettement et à qui peut gérer quoi, les économies entrent en ligne de compte, mais pas pour les personnes à faible revenu.

Je voulais porter cela à votre attention parce que les économistes donnent souvent des données agrégées sur l'épargne excédentaire, mais si l'on y réfléchit un peu, elle se limite vraiment au quartile supérieur. Cela aide ou pas à gérer l'endettement. Je pense que c'est un facteur très important à prendre en considération.

Madame Oakes, voulez-vous ajouter quelque chose?

**Rebecca Oakes:** Certainement.

Je précise que ce taux de 428 % est celui de la tranche de revenu la plus basse. C'est le ratio d'endettement de cette tranche. Je pense que le taux global est de plus de 200 % si l'on exclut les personnes à revenu élevé.

Cela dit, je pense qu'il est important de souligner, dans l'analyse de nos données, qu'effectivement, certains consommateurs sont très sensibles aux différents changements qui se produisent dans l'économie. Par exemple, lorsque le coût de la vie ou l'inflation augmentent, nous constatons une incidence disproportionnée sur les consommateurs à faible revenu et peut-être aussi chez les jeunes. C'est ce que nos données des dernières années nous montrent. Lorsque le coût de la vie et le taux d'inflation ont bondi, ils ont été les plus touchés par les défauts de paiement et l'utilisation du crédit. Nous avons notamment constaté une augmentation des soldes des cartes de crédit, par exemple.

• (1000)

**Sandra Cobena:** Pouvez-vous nous parler un peu de la tendance dans les niveaux d'endettement des consommateurs? Bien sûr, vous voyez tout cela avant que cela ne fasse les manchettes. Qu'est-ce qui explique cela? Que disent vos prévisions à court terme ou pour la prochaine année?

**Sue Hutchison:** Malheureusement, Equifax ne m'a pas donné de boule de cristal. Il y a beaucoup de facteurs qui entrent en ligne de compte, et Mme Oakes pourra en parler également.

Il y a un manque de confiance dans cette économie. Il y a un manque de confiance de la part des consommateurs. S'ils ont un emploi, ils se demandent s'il va être remplacé par l'intelligence artificielle. S'ils travaillent dans des secteurs comme l'automobile, l'aluminium et l'acier, ou dans ces chaînes d'approvisionnement, ils sont très touchés par les pertes d'emplois directes, les quarts de travail supprimés et les menaces qui planent. Cela vaut aussi pour les entreprises. Bien sûr, nous sommes un pays de petites et moyennes entreprises. Ces entreprises sont dirigées par des consommateurs. Ils s'inquiètent également des investissements, des dépenses et de l'embauche en cette période d'incertitude.

Il y a toute une série de facteurs, je pense, qui dépendent de la certitude à long terme et particulièrement de notre relation commerciale la plus importante. Je pense que cela va avoir une très grande incidence.

Allez-y, madame Oakes.

**Rebecca Oakes:** Je suis tout à fait d'accord. Je pense que de nombreux facteurs, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, peuvent avoir une incidence importante sur les consommateurs et les perspectives pour le reste de l'année. Comme Mme Hutchison l'a mentionné, cela dépend vraiment de ce qui se passe sur ce front également et de la stabilité de l'économie.

**Sandra Cobena:** À titre de précision, les ratios que nous voyons ici comprennent-ils la dette invisible dont vous avez parlé, les prêts privés et les programmes « achetez maintenant et payez plus tard »?

**Sue Hutchison:** Non. Certains prêteurs privés commencent à déclarer les prêts consentis, mais la plupart ne le font pas. Il en va de même des programmes « achetez maintenant et payez plus tard » offerts au pays. Ils ne sont pas obligés de les déclarer, comme ils le seraient dans des pays comme l'Australie et le Royaume-Uni. Il s'agit de dettes en souffrance qui ne vont qu'en augmentant. Ce peut être pour une paire de jeans à 400 \$, mais nous avons vu des cas où un consommateur pouvait avoir 17 prêts de 400 \$.

**La présidente:** Merci, madame Hutchison. Nous devons conclure cette série de questions.

Monsieur MacDonald, vous avez cinq minutes.

**Kent MacDonald:** Merci, monsieur le président, et merci aux témoins.

J'ai le rapport de TransUnion sur mon téléphone, juste devant moi, et j'aimerais poser quelques questions sur ces données. Il y a longtemps que j'ai regardé des graphiques et des diagrammes économiques. Mes études remontent à longtemps.

Je vois le graphique sur les paiements minimums, et je vois qu'ils continuent d'augmenter pour la plupart des produits, alors que la croissance a ralenti. Quand on regarde ce graphique, on voit que c'est surtout pour les hypothèques que les paiements minimums ont diminué. Pouvez-vous nous en parler? Est-ce une indication que la baisse des taux d'intérêt commence à se faire sentir sur les paiements?

**Matt Fabian:** Oui. Quand on pense aux différents types de produits, certains, comme les hypothèques ou les marges de crédit, sont très sensibles aux taux d'intérêt. D'autres sont davantage à taux fixe, comme les cartes de crédit ou certains prêts. Ce que nous constatons, c'est qu'à mesure que les taux d'intérêt se sont mis à baisser... et nous l'avons vu en partie pour les hypothèques aussi, évidemment. Les consommateurs se sont mis à obtenir de meilleurs taux, de sorte que les paiements minimums obligatoires ont changé proportionnellement. De plus, je pense que la valeur des maisons a généralement commencé à baisser un peu dans de nombreux marchés. La taille des logements financés a joué aussi.

Je pense que pour d'autres produits, il y a un peu de désendettement, mais en général, cela semble lié aux taux d'intérêt.

**Kent MacDonald:** Votre graphique sur les défauts de paiements montre en quelque sorte que la plupart des produits de crédit stagnent depuis un certain nombre d'années. Les chiffres n'ont pas vraiment augmenté ni diminué, sauf pour les prêts personnels. Pouvez-vous nous parler de cette tendance en matière de prêts personnels? À quoi est-elle attribuable?

**Matt Fabian:** Dans ce cas-ci, c'est vraiment propre à ce marché. La structure de reddition de comptes joue ici. Nous voyons beaucoup de nouveaux prêteurs et de prêteurs alternatifs apparaître dans le secteur des prêts à risque ou des prêts de seconde catégorie. C'est le jeu de l'offre et de la demande. Les consommateurs cherchent à obtenir du crédit s'ils n'arrivent pas à en obtenir ailleurs, ils s'adressent à ces prêteurs, mais ces prêteurs en profitent aussi, si bien qu'ils leur imposent un prix pour ce risque. Ce n'est pas vraiment une surprise dans ce secteur, mais nous constatons que la tendance en ce sens s'accroît beaucoup.

• (1005)

**Kent MacDonald:** Mme Hutchison aimerait peut-être en parler aussi, alors.

**Sue Hutchison:** Ce sont tous des chiffres agrégés, ce qui est toujours très dangereux.

Allez-y, madame Oakes.

**Rebecca Oakes:** J'allais dire la même chose. Je suis tout à fait d'accord avec ce que montrent les données agrégées de TransUnion. Quand on commence à ventiler ces données selon les sous-groupes de population, on constate des variations. On voit que dans certains groupes, les défauts de paiements continuent d'augmenter. D'un autre côté, il y a des consommateurs qui sont très résilients en ce moment, et on voit leurs défauts de paiements diminuer.

Il est vraiment important de réfléchir aux écarts que nous constatons. Gardez-le bien à l'esprit dans votre étude, quand vous examinez des données agrégées.

**Kent MacDonald:** Vous avez parlé plus tôt des choix des consommateurs et de leur dépendance accrue aux programmes « achetez maintenant et payez plus tard », aux prêts personnels ou même aux cartes de crédit.

En tant que députés, quelles politiques pouvons-nous mettre en place pour améliorer les choix des consommateurs? Vous avez également parlé de la jeune génération qui utilise davantage ce type de produits, ainsi que d'éducation. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

**Sue Hutchison:** Pour les programmes « achetez maintenant et payez plus tard », en particulier, il s'agit souvent de jeunes consommateurs, qui n'ont pas beaucoup d'antécédents de crédit, voire aucun. Cela aiderait vraiment à les inclure au système financier que d'obliger ces entreprises à déclarer leurs activités aux agences d'évaluation du crédit. S'ils peuvent obtenir des prêts de 400 \$, 800 \$, peu importe ce qu'ils achètent, cela pourrait les aider à bâtir leur dossier de crédit et à accéder à des services financiers classiques plutôt qu'à des prêts sur salaire ou à des programmes « achetez maintenant et payez plus tard », puis à se sortir du cycle usuraire dont les Canadiens à faible revenu ont souvent du mal à se sortir.

**Kent MacDonald:** J'ai aussi remarqué qu'on vous a interrompue quand vous parliez d'inclure les loyers à la cote de crédit et aux rapports de solvabilité des consommateurs. Serait-ce une façon plus acceptable d'évaluer le crédit?

**Sue Hutchison:** Quand on pense aux Canadiens, ils sont souvent locataires. Selon Statistique Canada, la location a augmenté de 20 % au cours des 10 dernières années. Il n'y a plus autant de Canadiens qui achètent des maisons, faute d'abordabilité, surtout dans les grandes villes. Quand on y pense, une personne peut payer 2 000 \$ par mois pendant 10 ans pour louer un logement, tandis qu'une autre paie 2 000 \$ par mois en hypothèque, or l'hypothèque est incluse dans le dossier de crédit, mais pas le loyer. C'est totalement illogique.

Oui, nous commençons à rassembler des données, ou nous avons commencé à le faire il y a quelques années. Nous commençons à compiler des cotes que les prêteurs peuvent utiliser en complément de différentes données.

**La présidente:** Je suis désolée, madame Hutchison, mais le temps est écoulé.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Jean-Denis Garon:** Merci, madame la présidente.

Je vais poser une question plus ouverte aux représentants d'Equifax et de TransUnion en même temps.

Récemment, je lisais un article dans *La Presse* qui reprenait une étude de la Banque du Canada selon laquelle un risque de défaut de paiement hypothécaire pouvait être perceptible dans le dossier de crédit d'une personne deux ans à l'avance. Je sais que, dans un rapport de la société mère de TransUnion, par exemple, on disait que les conditions économiques s'amélioreraient au Royaume-Uni et au Canada, mais maintenant, il y a la guerre en Iran, et il pourrait y avoir des hausses de taux d'intérêt. Comme je le mentionnais tout à l'heure, il n'y a jamais eu de choc pétrolier sans hausse de taux d'intérêt.

Voyez-vous présentement des signes avant-coureurs d'une augmentation des taux de défaut hypothécaire?

J'aimerais aussi savoir, de façon plus générale, ce que vous pensez de cette analyse qui dit que vous avez entre les mains l'information nécessaire pour prévoir deux ans d'avance un changement dans les taux de défaut hypothécaire.

Je vous laisse le reste de mon temps de parole pour répondre à ces questions.

[Traduction]

**Rebecca Oakes:** Tout d'abord, en général, les défauts de paiement hypothécaire sont fortement liés au solde de ces hypothèques et aux taux de paiement qui y sont associés. Quand les taux d'intérêt augmentent et diminuent, les défauts de paiement augmentent et diminuent parallèlement, mais il y a un petit décalage. Quand les taux d'intérêt fluctuent, il faut attendre le moment du renouvellement de l'hypothèque pour en constater l'effet, de sorte qu'il peut s'écouler de 12 à 24 mois avant de voir les conséquences d'une hausse des taux d'intérêt sur les défauts de paiement et l'inverse quand ils diminuent.

Les chiffres qui figurent dans nos données, selon lesquels certains prêts hypothécaires au Canada ont augmenté, puis ont recommencé à diminuer ensuite, sont révélateurs de ces baisses des taux d'intérêt et du délai correspondant. Nous déplorons toutefois dans bon nombre de nos rapports récents qu'il y a encore des provinces comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, où les chiffres augmentent malgré cela. En ce moment, les taux sont à la baisse, mais on sent toujours les effets des chocs de paiement, notamment parce qu'il y a bien des hypothèques dont le solde est élevé.

Je ne sais pas si M. Fabian, de TransUnion, veut ajouter quelque chose.

• (1010)

**Matt Fabian:** Oui, je suis du même avis.

Je dirais également que l'une des choses qu'il est important de garder à l'esprit, c'est l'effet de décalage sur la capacité de payer des consommateurs et les défauts de paiement, voyez-vous? Imaginons une personne au chômage, qui peut recevoir des prestations d'assurance-emploi ou des paiements qui lui permettent de continuer d'arriver pendant un certain temps, de sorte qu'on voit généralement les défauts de paiement se manifester 12 à 18 mois plus tard.

**La présidente:** Je suis désolée, monsieur Fabian. Nous allons devoir nous arrêter ici.

Chers collègues, il reste environ cinq minutes à la réunion. Est-ce que cela vous convient si je partage le temps à parts égales entre les conservateurs et les libéraux? Est-ce un oui? D'accord.

Vous avez deux minutes et demie, monsieur Hallan.

**Jasraj Hallan:** Eh bien, madame la présidente, dans ce cas, j'aimerais simplement proposer une motion qui a fait l'objet d'un avis.

Étant donné que:

a. les taxes sur la bière, le vin et les spiritueux augmenteront automatiquement le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026;

b. depuis que le gouvernement libéral a mis en œuvre l'indexation automatique de la taxe sur l'alcool en 2017, les taux d'accise ont automatiquement augmenté de plus de 18 %, ce qui a coûté près d'un milliard de dollars aux Canadiens et fait en sorte que les taxes représentent près de la moitié du prix payé pour une consommation;

c. les Canadiens et les entreprises n'ont pas les moyens de subir une autre hausse d'impôt;

d. une coalition de syndicats représentant les travailleurs des brasseries canadiennes demande au gouvernement d'annuler la prochaine hausse automatique de la taxe sur l'alcool;

le Comité rapporte à la Chambre qu'il demande au gouvernement d'annuler sa hausse de taxe du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026 sur la bière, le vin et les spiritueux.

Madame la présidente, je propose cette motion aujourd'hui, car c'est la dernière occasion de le faire avant le 1<sup>er</sup> avril, date à laquelle le gouvernement augmentera les taxes sur la bière, le vin et les spiritueux. Depuis 2017, les Canadiens ont subi des hausses annuelles de taxes sur l'alcool sans qu'il y ait de vote au Parlement. On a ainsi violé un principe fondamental du système parlementaire de Westminster qui remonte à la Grande Charte.

Ces hausses de taxes sont d'autant plus pénibles pour les Canadiens dans un contexte où elles viennent exacerber la crise du coût de la vie que le gouvernement a créée avec ses énormes déficits qui se succèdent et sa dette d'emprunt, sans parler des taxes cachées comme la taxe sur le carbone pour les industries et la taxe sur les emballages qui font grimper le coût des aliments, du carburant et d'autres produits essentiels.

Des milliers de restaurants doivent maintenant fermer leurs portes, dont 7 000 l'an dernier seulement. Leurs propriétaires ont souffert de l'augmentation fulgurante des coûts de la nourriture, des fournitures, des salaires et des services publics parallèlement à une clientèle qui a réduit ses dépenses à ce chapitre. Partout au pays, nous entendons parler des répercussions de ces augmentations, ce qui amène les conservateurs à demander, une fois de plus, la suspension de cette taxe d'accise. Nous aimerions qu'il y ait un vote à ce sujet aujourd'hui, et j'espère que tous les partis appuieront cette motion.

**La présidente:** Y a-t-il quelqu'un d'autre qui...?

Monsieur Turnbull, nous vous écoutons.

**Ryan Turnbull:** Eh bien, je suis surpris que l'on nous soumette cette proposition à ce moment-ci, même si je sais que le député a donné avis de la motion il y a quelque temps déjà. Nous nous sommes entendus au sujet d'un calendrier prévoyant un certain nombre d'études jusqu'à, si je ne m'abuse, l'ajournement de la Chambre en juin. C'est un peu surprenant, mais pas vraiment au fond, parce que je sais que les députés d'en face sont habilités à présenter des motions qui ont fait l'objet d'un avis.

Je suis certes sensible aux difficultés dont l'industrie de la bière n'a pas manqué de nous faire part en lien avec cette taxe d'accise, mais je ne pense pas que le moment soit bien choisi pour nous pencher sur cet enjeu. Il aurait été bien que l'opposition nous informe de ses intentions afin que nous puissions en discuter et peut-être trouver une solution. Je ne pense pas qu'il soit possible de mettre cette motion aux voix aujourd'hui. Il n'y a absolument aucune chance que cela se fasse, parce que le libellé de la motion me pose problème. Ce libellé est en fait extrêmement problématique. La motion est formulée de façon très partisane, ce que je n'accepterai jamais, comme, j'en suis persuadé, ce sera le cas pour tous les députés de notre côté.

On ne contrevient nullement aux principes du système de Westminster avec une indexation continue ou annuelle de la taxe d'accise qui a déjà été adoptée par le Parlement. Il n'est pas nécessaire de voter sur chaque modification à une taxe d'accise qui se trouve à être indexée à l'inflation.

Je pense que nous pourrions en débattre davantage aujourd'hui, mais nous perdriions un temps précieux avec d'éminents témoins experts dans le cadre d'une étude que les conservateurs ont eux-mêmes proposée. Voilà autant de temps que nous aurions pu utiliser pour poser des questions à ces témoins. C'est en fait à moi que vous enlevez la possibilité de le faire, parce que j'étais le dernier intervenant et que j'avais hâte de poser mes questions à ces merveilleuses personnes qui ont donné de leur temps aujourd'hui pour venir ici nous faire profiter de leur expertise. Je pense que l'endettement des ménages est un sujet qu'il vaut la peine d'étudier en profondeur. Je me réjouissais que nous ayons pu nous entendre pour le faire.

Comme il ne reste que quelques minutes à la réunion, il est bien certain qu'il est impossible que nous passions au vote aujourd'hui.

• (1015)

**La présidente:** Merci, monsieur Turnbull.

Monsieur Garon, vous avez la parole.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Combien de temps reste-t-il?

**La présidente:** Il ne reste plus de temps.

**Jean-Denis Garon:** Allons-nous pouvoir poursuivre à un autre moment?

[Traduction]

**La présidente:** Étant donné l'heure, avons-nous...

**Pat Kelly:** Non. Nous avons un vote. Nous sommes saisis d'une motion. Soit quelqu'un propose de lever la séance, et nous devons y consentir...

**La présidente:** Je suis désolée, monsieur Kelly, mais je ne vous ai pas donné la parole.

Accordez-moi un instant. Je vais consulter la greffière.

Je vais suspendre brièvement la séance. Merci.

• (1015)

(Pause)

• (1015)

**La présidente:** Monsieur Turnbull, vous avez la parole.

**Ryan Turnbull:** Je constate que nous avons dépassé les deux heures prévues aujourd'hui, et je propose de lever la séance.

**La présidente:** Y a-t-il consentement pour que la séance soit levée?

**Un député:** Non. Pouvons-nous passer au vote?

**La présidente:** Nous allons donc passer au vote.

Nous allons voter sur la motion d'ajournement. Les députés sont-ils d'accord pour que la séance soit levée?

**Des députés:** D'accord.

**La présidente:** La séance est levée.

Merci beaucoup à nos témoins.

Je souhaite à mes collègues des semaines très productives dans leurs circonscriptions respectives.

Joyeuses Pâques et joyeuse Pâque juive.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>